(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 9470518
e d'intérêt: 870

Gendron, Nicole.

Harmonisation de la formation professionnelle au secondaire : étude sur les modes d'organisation et de gestion des commissions scolaires et des commissions scolaires régionales / Nicole Gendron. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction de la formation professionnelle, 1989.

vi, 99, [25] p. : ill. ; 28 cm.

La couv. porte en outre: La formation professionnelle au secondaire. Code: 16-4926; 8990-085. Bibliogr.: p. 99.

ISBN 2-550-14772-3

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction de la formation professionnelle

Descripteur(s): Formation professionnelle * Organisation administrative * Gestion * Commission scolaire * Commission scolaire régionale * Modèle * Questionnaire * Statistiques * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Cette étude a pour but d'informer les personnes impliquées dans la relance de la formation professionnelle au secondaire des différents modes organisationnels des 98 commissions scolaires qui dispensent cette formation. La première partie est consacrée à une étude quantitative des modes d'organisation et de gestion: la section 1 fournit un portrait provincial alors que la section 2 dresse un portrait régional. La seconde partie, de nature qualitative, donne un aperçu de la situation vécue dans quatre commissions scolaires ayant des structures administratives différentes. Questionnaire à l'annexe 4.

Type de document:

HARMONISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE

ÉTUDE SUR LES MODES D'ORGANISATION ET DE GESTION DES COMMISSIONS SCOLAIRES ET DES COMMISSIONS SCOLAIRES RÉGIONALES

la FORMATION PROFESSIONNELLE au secondaire

Québec

94-70518

HARMONISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE

Etude sur les modes d'organisation et de gestion des commissions scolaires et des commissions scolaires régionales

Direction de la formation professionnelle

Nicole Gendron
23 janvier 1989

SOMMAIRE

L'étude sur les modes d'organisation et de gestion des commissions scolaires et des commissions scolaires régionales a pour but d'informer les personnes impliquées dans la relance de la formation professionnelle au secondaire des différents modes organisationnels des 98 organismes reconnus par la Carte des enseignements professionnels 1988-1989 et qui dispensent de la formation cette année. Elle se compose de deux parties, soit une étude quantitative et une étude qualitative.

Etude quantitative

Cette première partie de la recherche a été réalisée grâce à la collaboration des Directions régionales et des responsables de l'enseignement professionnel des commissions scolaires. En effet, tous les organismes ont participé à la cueillette d'informations en complètant le questionnaire Les modalités d'organisation et de gestion de la formation professionnelle dans les commissions scolaires et les commissions scolaires régionales. La compilation des données a permis de tracer un portrait provincial de la situation ainsi que différents portraits régionaux.

Le portrait provincial présente la répartition des commissions scolaires en fonction des 5 principaux modes d'organisation et de gestion. Ainsi:

- 47 C.S.-C.S.R. ont deux services administrant la formation professionnelle: les services éducatifs des jeunes et les services de l'éducation des adultes. Elles représentent 47,9% de l'ensemble des organismes.
- 23 C.S. ont des activités de formation professionnelle aux services éducatifs des jeunes, en l'absence d'un service d'éducation des adultes, soit 23,4% des organismes.
- 6 C.S.-C.S.R. ont harmonisé la gestion de la formation professionnelle en confiant la formation aux services éducatifs des jeunes, soit 6,1% des organismes.
- 18 C.S.-C.S.R. ont harmonisé la gestion de la formation professionnelle en transférant la formation aux services de l'éducation des adultes, soit 18,3% des organismes.
- 4 C.S.-C.S.R. ont harmonisé la gestion de la formation professionnelle en instaurant un nouveau mode de gestion

Ministère de l'Éducation
Direction de la coordination
des Réseaux
1035, de la Chevrotière
Québec, QC - G1R 5A5

Si l'on considère l'ensemble des commissions scolaires et des commissions scolaires régionales, 28,5% ont harmonisé la gestion de la formation professionnelle; mais en excluant les 23 organismes qui offrent uniquement des activités de formation aux jeunes, ce pourcentage s'élève à 37,3%.

De plus, 32 commissions scolaires sur les 47 commissions scolaires qui ont deux services pour administrer la formation professionnelle manifestent une volonté de changement: pour certaines les tendances sont exprimées tandis que pour d'autres différentes possibilités sont à l'étude.

Le choix d'un mode organisationnel est en relation avec le nombre d'élèves inscrits dans chaque commission scolaire. Ainsi, 80% des organismes ayant un bassin de clientèle de plus de 400 élèves ont conservé deux services distincts alors que 44,6% des commissions scolaires de moins de 200 élèves ont préféré regrouper leurs activités dans un même service.

Par ailleurs, la section Portrait régional reprend, à l'échelle de chaque région administrative, le même type d'informations en fournissant toutefois des indications sur les raisons des changements, sur les problèmes vécus et sur les solutions apportées.

Etude qualitative

L'étude qualitative repose sur les informations recueillies auprès des responsables des quatre commissions scolaires suivantes:

- La Commission des écoles catholiques de Québec, région 03, a deux services administrant la formation professionnelle et elle reçoit 1 324 élèves dans les programmes menant au D.E.P., C.E.P. ou A.S.P.
- Les commissions scolaires Davignon et District of Bedford, région 06,2, a regroupé ses activités aux services de l'éducation des adultes et elles accueillent 146 élèves.
- La commission scolaire La Neigette, région 01, a harmonisé la formation professionnelle en la confiant aux services éducatifs des jeunes; elle reçoit 169 élèves.

- La commission scolaire Outaouais-Hull, région 07, a formé une Direction de l'enseignement professionnel et elle rejoint 322 élèves.

Les responsables de ces organismes ont fourni des renseignements sur leur situation, l'historique de leur mode de gestion, leur structure actuelle et leurs problèmes.

Conclusion

Plusieurs commissions scolaires et commissions scolaires régionales ont opté pour l'harmonisation de la gestion de la formation professionnelle; la diminution de la clientèle, la rationalisation des équipements ou la volonté de développer la formation professionnelle expliquent les modifications apportées.

Qu'elles aient conservé ou modifié leur structure n'empêche pas ces commissions scolaires de percevoir et de vivre certains problèmes; parmi ceux qui reviennent le plus fréquemment, nous relevons des difficultés dues aux points suivants:
- la double source de financement;
- l'organisation des programmes de 1 350 heures;
- le perfectionnement;
- les programmes qui restent à harmoniser;
- l'évaluation qui occasionne un surcroît de travail.

Malgré ces difficultés, on pressent une ferme volonté d'assurer la relance de la formation professionnelle au Québec.

AVANT-PROPOS

Demandée par la Direction de la formation professionnelle au début de l'automne 1988, cette étude sur les modes d'organisation et de gestion des commissions scolaires et des commissions scolaires régionales a pu être réalisée grâce à la collaboration de la Direction de la coordination des réseaux , des Directions régionales et de nombreux responsables de l'enseignement professionnel des commissions scolaires. Nous tenons à remercier les personnes suivantes pour l'aide apportée au cours de la cueillette des données.

- Monsieur Jerry Alarie, directeur adjoint, Direction de l'enseignement professionnel à la commission scolaire Outaouais-Hull.
- Monsieur Gilles Boudria, directeur de la Direction de l'enseignement professionnel à la commission scolaire Outaouais-Hull.
- Monsieur Roger Giroux, coordonnateur de la formation professionnelle à la Commission des écoles catholiques de Québec.
- Monsieur Serge-Eric Mercier, coordonnateur de la formation professionnelle à la commission scolaire La Neigette.
- Monsieur Jean-Guy Roy, coordonnateur de la formation professionnelle aux commissions scolaires Davignon et District of Bedford.
- Monsieur Jean-Noel Vigneault, professionnel à la Direction de la coordination des réseaux.

Nous remercions également toutes les autres personnes qui ont contribué à la réalisation de cette étude.

TABLE DES MATIERES

Sommaire

Avant-Propos I

Table des matières II

Liste des tableaux V

Liste des graphiques VI

Introduction 1

Méthodologie 2

ETUDE QUANTITATIVE

1- Portrait provincial 6
1.1 Répartition provinciale et régionale 7
1.2 Modèle A: Maintien de deux services 12
1.2.1 Les commissions scolaires 12
1.2.2 Les régions 13
1.2.3 Le nombre d'élèves 14
1.2.4 Quelques raisons 15
1.2.5 Les tendances 16
1.3 Modèle B: Services éducatifs 18
1.3.1 Les commissions scolaires 18
1.4 Modèle C: Services éducatifs des jeunes 19
1.4.1 Les commissions scolaires 19
1.4.2 Quelques raisons 19
1.5 Modèle D: Services de l'éducation des adultes ... 20
1.5.1 Les commissions scolaires 20
1.5.3 Le nombre d'élèves 21
1.5.4 Quelques raisons 21
1.6 Modèle E: Nouveau mode de gestion 22
1.6.1 Les commissions scolaires..... 22

2- Portrait régional 23
2.1 Bas Saint-Laurent, Gaspésie 23
2.2 Saguenay, Lac St-Jean 27
2.3 Québec 31
2.4 Trois-Rivières 35
2.5 Estrie 39

2.6 Laval. Laurentides. Lanaudière 43
2.7 Montérégie 48
2.8 Montréal 53
2.9 Outaouais 58
2.10 Abitibi 62
2.11 Côte-Nord 66

ETUDE QUALITATIVE

1- La commission des écoles catholiques de Québec 71
1.1 Renseignements généraux 71
1.2 Historique 73
1.3 Structure actuelle 74
1.4 Vers l'harmonisation 76
1.5 Problèmes divers 77

2- Les commissions scolaires Davignon et District of Bedford 78
2.1 Renseignements généraux 78
2.2 Historique 80
2.3 Structure actuelle 81
2.4 Problèmes 82
2.5 Recommandations 84

3- La commissions scolaire La Neigette 85
3.1 Renseignements généraux 85
3.2 Historique..... 87
3.3 Structure actuelle 88
3.4 Problèmes 89

4- La commission scolaire Outaouais-Hull 90
4.1 Renseignements généraux 90
4.2 Historique 92
4.3 Structure actuelle 93
4.4 Priorités..... 95
4.5 Problèmes 95
4.6 Quelques innovations 97

Conclusion 98

Bibliographie 99

Annexes:

1- Liste des C.S.-C.S.R. ayant un S.E.A., sans 1
S.E.A., et le nombre de programmes offerts

2- Liste des C.S.-C.S.R., de leur modèle et 6
de leur nombre d'élèves

3- Liste des C.S.-C.S.R. par catégorie 10

4- Questionnaire 12

LISTE DES TABLEAUX

1- Nombre de commissions scolaires et de commissions scolaires régionales reconnues par la Carte des enseignements professionnels 3

2- Répartition régionale des modèles 10

3- Régions 06.1 et 06.2 11

4- Liste des C.S.-C.S.R. \ Modèle A 12

5- C.S.-C.S.R. par région 13

6- C.S.-C.S.R. par catégorie 15

7- Les tendances manifestées par les C.S.-C.S.R 17

8- Liste des C.S.-C.S.R. \ Modèle B 18

9- Liste des C.S.-C.S.R. \ Modèle D 20

10- Nombre d'élèves inscrits dans les C.S.-C.S.R. 73
Région 03

11- Nombre d'élèves inscrits dans les C.S.-C.S.R. 80
Région 06.2

12- Nombre d'élèves inscrits dans les C.S.-C.S.R. 87
Région 01

13- Nombre d'élèves inscrits dans les C.S.-C.S.R. 92
Région 07

LISTE DES TABLEAUX

1- Nombre de commissions scolaires et de commissions scolaires régionales reconnues par la Carte des enseignements professionnels 3

2- Répartition régionale des modèles 10

3- Régions 06,1 et 06,2 11

4- Liste des C.S.-C.S.R. \ Modèle A 12

5- C.S.-C.S.R. par région 13

6- C.S.-C.S.R. par catégorie 15

7- Les tendances manifestées par les C.S.-C.S.R 17

8- Liste des C.S.-C.S.R. \ Modèle B 18

9- Liste des C.S.-C.S.R. \ Modèle D 20

10- Nombre d'élèves inscrits dans les C.S.-C.S.R. 73
Région 03

11- Nombre d'élèves inscrits dans les C.S.-C.S.R. 80
Région 06,2

12- Nombre d'élèves inscrits dans les C.S.-C.S.R. 87
Région 01

13- Nombre d'élèves inscrits dans les C.S.-C.S.R. 92
Région 07

LISTE DES GRAPHIQUES

1- Répartition provinciale des modèles pour les 100 C.S.-C.S.R. 8

2- Répartition provinciale des modèles pour les 75 C.S.-C.S.R. 9

3- Répartition régionale des modèles - Région 01 24

4- Répartition régionale des modèles - Région 02 28

5- Répartition régionale des modèles - Région 03 32

6- Répartition régionale des modèles - Région 04 36

7- Répartition régionale des modèles - Région 05 40

8- Répartition régionale des modèles - Région 06,1 44

9- Répartition régionale des modèles - Région 06,2 49

10- Répartition régionale des modèles - Région 06,3 54

11- Répartition régionale des modèles - Région 07 59

12- Répartition régionale des modèles - Région 08 63

13- Répartition régionale des modèles - Région 09 67

14- Répartition du nombre d'élèves dans les C.S.-C.S.R. ... 72
Région 03

15- Répartition du nombre d'élèves dans les C.S.-C.S.R. ... 79
Région 06,2

16- Répartition du nombre d'élèves dans les C.S.-C.S.R. ... 86
Région 01

17- Répartition de nombre d'élèves dans les C.S.-C.S.R. ... 91
Région 07

INTRODUCTION

Les aspects majeurs du Plan de relance de la formation professionnelle au secondaire se concrétisent. D'une part, les amendements au régime pédagogique se sont traduits par l'instauration des trois filières de formation (diplôme d'études professionnelles, certificat d'études professionnelles et attestation de spécialisation professionnelle), par des changements dans les durées de formation et dans la sanction des études. D'autre part, l'harmonisation de la formation professionnelle destinée aux jeunes et aux adultes se réalise: harmonisation des programmes et des tests, modernisation des équipements, perfectionnement du personnel enseignant en constituent les principaux points.

Par ailleurs, l'harmonisation des structures administratives constitue un champ d'intervention qui relève entièrement de chaque commission scolaire et commission scolaire régionale. La présente étude a donc pour objet de fournir une vue globale des modes d'organisation et de gestion actuels des commissions scolaires et des commissions scolaires régionales ainsi que les principales tendances de ces organismes. Elle prend en considération la situation de l'ensemble des organismes qui dispensent de la formation professionnelle dans la province. Cette étude demeure toutefois ponctuelle; en effet, d'ici quelques mois certaines commissions scolaires et commissions scolaires régionales auront modifié leur mode organisationnel.

Deux parties composent ce document. La première se consacre à une étude quantitative des modes d'organisation et de gestion: la section 1 fournit un portrait provincial tandis que la section 2 s'attache au portrait régional. La seconde partie,de nature qualitative, donne un aperçu de la situation vécue dans quatre commissions scolaires ayant des structures administratives différentes.

Ministère de l'Éducation
Direction de la coordination
des Réseaux
1035, de la Chevrotière
Québec, QC - G1R 5A5

METHODOLOGIE

Présentation

L'étude sur les modes d'organisation et de gestion des commissions scolaires et des commissions scolaires régionales porte sur les 100 organismes qui offrent des programmes conduisant au diplôme d'études professionnelles, au certificat d'études professionnelles ou à une attestation de spécialisation professionnelle.

Dans la carte des enseignements 1988-1989, nous retrouvons le nom de 107 commissions scolaires et commissions scolaires régionales. Mais, compte tenu de certaines circonstances dont en particulier le faible taux des inscriptions, les 7 commissions scolaires suivantes n'offrent pas de programme cette année: Des Frontières, Des Ilets, Des Moissons, Eastern Quebec, Huntingdon, Lac Témiscamingue et Laure-Conan. Le nom de ces 107 commissions scolaires et commissions scolaires régionales ainsi que le nombre de programmes qu'elles offrent se retrouvent à l'annexe 1.

Les fins de l'étude nous amènent également à nuancer ce nombre de 100 commissions scolaires. En effet, 77 organismes sont mandatés pour offrir des services aux jeunes et aux adultes tandis que 23 autres dispensent de la formation professionnelle uniquement aux jeunes. Bien qu'elles accueillent souvent des adultes dans leurs groupes de jeunes, ces commissions scolaires n'ont pas de service à harmoniser.

Le tableau Nombre de commissions scolaires et de commissions scolaires régionales retenues par la Carte des enseignements professionnels, présenté à la page suivante, fournit des indications sur le nombre d'organismes faisant l'objet de cette étude.

TABLEAU 1

Nombre de commissions scolaires
et de commissions scolaires régionales
reconnues par la Carte des enseignements professionnels

REGION	NOMBRE DE C.S.-C.S.R. reconnues par la Carte			NOMBRE DE C.S.-C.S.R. qui offrent des programmes cette année		
	* S.E. S.E.A.	S.E.	TOTAL	S.E. S.E.A.	S.E.	TOTAL
01	9	6	15	9	5	14
02	5	2	7	5	2	7
03	13	4	17	11	3	14
04	5	2	7	5	2	7
05	2	5	7	2	5	7
06,1	13	0	13	13	0	13
06,2	13	4	17	13	2	15
06,3	8	0	8	8	0	8
07	5	3	8	5	3	8
08	5	0	5	4	0	4
09	2	1	3	2	1	3
TOTAL	80	27	107	77	23	100

* S.E. et S.E.A.: C.S.-C.S.R. ayant des services éducatifs aux jeunes et des services d'éducation des adultes.
S.E. : C.S.-C.S.R. ayant uniquement des services éducatifs aux jeunes.

Etude quantitative

Les 100 commissions scolaires et commissions scolaires régionales qui offrent des programmes de formation professionnelle conduisant au diplôme d'études professionnelles,au certificat d'études professionnelles ou à une attestation de spécialisation professionnelle ont participé à la partie quantitative de l'étude, en répondant au questionnaire Cueillette d'informations sur les modalités d'organisation et de gestion des commissions scolaires et des commissions scolaires régionales. Sur l'ensemble de ces organismes, 23 ont des services éducatifs et 77 ont des services éducatifs chez les jeunes et des services d'éducation des adultes. Dans les pages suivantes, nous retenons le chiffre 98 plutôt que 100; nous avons en effet regroupé les commissions scolaires Davignon et District of Bedford ainsi que Lakeshore et Baldwin-Cartier, compte tenu de la situation particulière de ces organismes. Ceux-ci ont tous complété le questionnaire, soit par écrit, soit lors d'entrevues téléphoniques. Une copie du questionnaire se trouve à l'annexe 4.

Etude qualitative

Afin de cerner davantage l'harmonisation des structures en fonction des modèles possibles, nous avons rencontré des responsables de l'enseignement professionnel dans quatre commissions scolaires. Les critères du choix de ces organismes reposent sur les points suivants:

- Les modes d'organisation et de gestion;
- Les régions;
- Le nombre d'inscriptions.

Nous avons donc retenu les commissions scolaires suivantes:

* La C.E.C.Q	1324 inscriptions	modèle A	région 03
* Les C.S. Davignon\ District of Bedford	146 inscriptions	modèle D	région 06.2
* La C.S. La Neigette	169 inscriptions	modèle C	région 01
* La C.S. Outaouais-Hull	322 inscriptions	modèle E	région 07

La correspondance entre ces modèles et les modes d'organisation et de gestion des commissions scolaires se trouve à la page 6.

1ère Partie

Etude quantitative

1- PORTRAIT PROVINCIAL

Les modes d'organisation et de gestion des commissions scolaires et des commissions scolaires régionales se classent en cinq catégories principales, soit:

* La coexistence de deux services administrant les activités de formation professionnelle: les services éducatifs des jeunes et les services de l'éducation des adultes. Ce mode d'organisation constitue le modèle A.

* Les services éducatifs des jeunes qui gèrent l'ensemble des activités de formation, en l'absence d'un service d'éducation des adultes. Ce mode d'organisation est ici nommé le modèle B.

* La gestion de toute la formation professionnelle est confiée aux services éducatifs des jeunes; c'est le modèle C.

* La gestion de toute la formation professionnelle est confiée aux services de l'éducation des adultes; c'est le modèle D.

* La création d'un nouveau service ou direction de l'enseignement professionnel. Ce nouveau mode de gestion est le modèle E.

Des nuances doivent être apportées à chacun de ces modèles et il nous faut tenir compte du contexte particulier de chacune des commissions scolaires. A titre d'exemple, nous relevons des commissions scolaires ayant le modèle A qui ont deux coordonnateurs de la formation professionnelle tandis que d'autres ont confié le dossier à une seule personne.

1.1 Répartition provinciale et régionale

Sur les 98 commissions scolaires et commissions scolaires régionales, 47 d'entre elles ont deux services distincts administrant les activités de formation professionnelle, soit 47.9% qui ont le modèle A; 23 ont des activités aux services éducatifs des jeunes, soit 23,4% qui ont le modèle B; 6 organismes ont préféré regrouper leurs activités aux services éducatifs des jeunes, soit 6,1% qui ont le modèle C; 18 autres ont effectué ce regroupement aux services de l'éducation des des adultes, soit 18,3% qui ont le modèle D et 4 commissions scolaires ont développé un nouveau mode de gestion, soit 4% qui ont le modèle E.

Par ailleurs, si nous ne tenions compte que des 75 organismes qui ont des services éducatifs aux jeunes et des services d'éducation des adultes, nous aurions une nouvelle répartition de ces modèles. Le graphique de la page suivante présente la répartition provinciale des modèles pour les 98 commissions scolaires; il est suivi d'un second graphique lequel montre cette répartition pour les 75 commissions scolaires et commissions scolaires régionales.

De plus, cette distributivité des modèles varie en fonction des régions; le tableau 2 Répartition régionale des modèles présente alors cette répartition au niveau régional.

Modèle A	C.S.-C.S.R. ayant deux services pour administrer la formation professionnelle.
Modèle B	C.S.-C.S.R. ayant des activités aux services éducatifs des jeunes.
Modèle C	C.S.-C.S.R. ayant regroupé leurs activités aux services éducatifs des jeunes.
Modèle D	C.S.-C.S.R. ayant regroupé leurs activités aux services de l'éducation des adultes.
Modèle E	C.S.-C.S.R. ayant un nouveau mode de gestion.

Répartition provinciale des modèles

Pour les 75 C.S. – C.S.R.

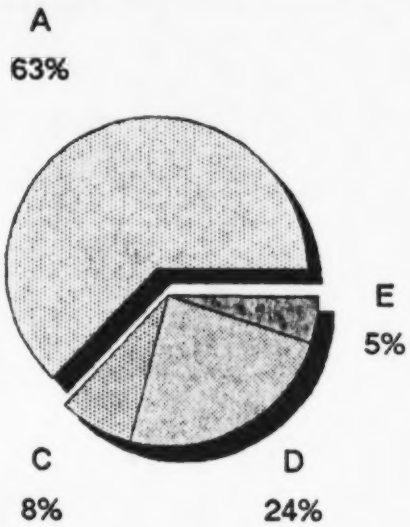

Répartition provinciale des modèles

Pour les 100 C.S. – C.S.R.

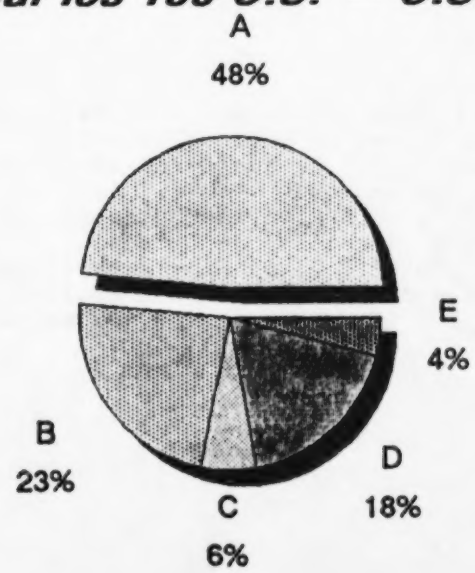

TABLEAU 2

Répartition régionale des modèles

REGION	MODELE A	MODELE B	MODELE C	MODELE D	MODELE E
01	4	5	3	2	
02	4	2		1	
03	8	3		3	
04	2	2		3	
05	2	5			
06,1	9		1	2	1
06,2	8	2	1	2	1
06,3	4			3	
07	1	3	1	2	1
08	3				1
09	2	1			
TOTAL	46	23	6	18	4

Modèle A: Nombre de C.S.-C.S.R. ayant deux services pour administrer la formation professionnelle.
Modèle B: Nombre de C.S.-C.S.R. ayant des activités aux services éducatifs des jeunes.
Modèle C: Nombre de C.S.-C.S.R. ayant regroupé leurs activités aux services éducatifs des jeunes.
Modèle D: Nombre de C.S.-C.S.R. ayant regroupé leurs activités aux services de l'éducation des adultes.
Modèle E: Nombre de C.S.-C.S.R. ayant un nouveau mode de gestion.

Nous consatatons que dans deux régions la répartition s'apparente à celle de la province. Ainsi, à Laval-Laurentides-Lanaudière et dans la Montérégie on retrouve approximativement la même répartition que celle vue dans le second graphique.

TABLEAU 3

Régions 06,1 et 06,2

	MODELE A	MODELE C	MODELE D	MODELE E
Province	62,6%	8%	24%	5,4%
06,1	69,2%	7,6%	15,3%	7,6%
06,2	66,6%	8,3%	16,6%	8,3%

Ces deux régions se classent parmi les plus grosses régions du Québec, en termes de nombre d'inscriptions (3 173 inscriptions dans la région 06,1 et 2 962 inscriptions dans la région 06,2).

1.2 Modèle A: Maintien de deux services: S.E. et S.E.A.

1.2.1 Les commissions scolaires

La majorité des commissions scolaires et des commissions scolaires régionales ont conservé deux services, services éducatifs et services d'éducation des adultes,pour administrer les activités de formation professionnelle. Avant d'établir certaines constatations, il importe d'identifier ces organismes ainsi que leurs effectifs scolaires.

TABLEAU 4

Liste des C.S.-C.S.R.\ Modèle A

NOM DES C.S.	ELEVES	NOM DES C.S.	ELEVES
C.S. Abitibi	77	C.S.R. Lac St-Jean	141
C.S. Beauport	196	C.S. Lakeshore\Baldwin Cartier	130
C.E.C.M.	2154		
C.E.C.Q.	1324	C.S. Laurentides	171
C.E.P.G.M.	626	C.S. Laurenval	113
C.S.C.De Sherbrooke	679	C.S. Le Gardeur	139
C.S.R.Chambly	737	C.S. Les Ecores	195
C.S. Charlesbourg	365	C.S.R. Louis-Fréchette	399
C.S.R.Chateauguay-Valley	110	C.S.R. Louis-Hémon	112
C.S.R.Chauveau	494	C.S. Manicouagan	62
C.S. Chicoutimi	336	C.S.R. Mauricie	316
C.S. Chomedey-de-Laval	983	C.S. Pierre-Neveu	170
C.S.R.De la Chaudière	349	C.S. Rivière-du-Loup	320
C.S. De L'Industrie	297	C.S. Rouyn-Noranda	167
C.S. Des Cantons	144	C.S. St-Jean-sur-Richelieu	370
C.S. Des Iles	10		
C.S. Des Manoirs	200	C.S. Sept-Iles	86
C.S. Des Mille-Iles	353	C.S.R. Tardivel	85
C.S. Du Goéland	125	C.S. Témiscouata	27
C.S. Eastern Townships	78	C.S. Thetford-Mines	163
C.S.R.Gaspesia	3	C.S. Tracy	108
C.S. Harricana	100	C.S. Valleyfield	121
C.S. Haute-Gatineau	92	C.S. Vaudreuil-Soulanges	140
C.S. Jérôme-le-Royer	232	C.S.R. Vieilles-Forges	443
C.S. Jonquière	353		

Ces 36 commissions scolaires et commissions scolaires régionales représentent, comme nous l'avons vu avant, 62,6% de l'ensemble des organismes qui offrent de la formation professionnelle,à l'exception des commissions scolaires qui n'ont pas de S.E.A. Elles rejoignent toutefois 76,6% de la clientèle, soit 14 256 personnes.

1.2.2 Les régions

Le tableau suivant présente le pourcentage de commissions scolaires ayant le modèle A, par région.

TABLEAU 5

C.S.-C.S.R.par région

01	: 44,4%	05	: 100%	07	: 20%
02	: 80%	06,1	: 69,2%	08	: 75%
03	: 72,7%	06,2	: 66,6%	09	: 100%
04	: 40%	06,3	: 57,1%		

Dans certaines régions, le nombre de commissions scolaires ayant ce modèle est très élevé. Ainsi, dans l'Estrie et sur la Côte-Nord ont relève une forte concentration du modèle A. De plus, les régions de l'Abitibi et de Québec ont également un pourcentage élevé de commissions scolaires ayant deux services. Dans la région de l'Outaouais, la situation est différente: une commission scolaire sur huit a ce mode de gestion.

1.2.3 Le nombre d'élèves

Le nombre d'élèves inscrits dans les programmes menant au diplôme d'études professionnelles, au certificat d'études professionnelles ou à une attestation de spécialisation professionnelle constitue un facteur de regroupement des commissions scolaires par catégorie. Nous aurions également pu tenir compte de la clientèle inscrite au temps partiel, en formation sur mesure, etc. Des raisons d'économie de temps nous ont cependant fait privilégier les inscriptions compilées dans les Statistiques sur l'évolution de l'inscription des clientèles en formation professionnelle dans les commissions scolaires et les commissions scolaires régionales.

Ainsi, nous regroupons les commissions scolaires dans cinq catégories:

* Les très grosses C.S.-C.S.R. , soit celles ayant plus de 900 élèves inscrits dans les D.E.P., C.E.P. ou A.S.P.
* Les grosses C.S.- C.S.R. , soit celles ayant entre 400 et 900 élèves inscrits dans les D.E.P., C.E.P. ou A.S.P.
* Les moyennes C.S.-C.S.R. , soit celles ayant entre 200 et 400 élèves inscrits dans les D.E.P. , C.E.P. ou A.S.P.
* Les petites C.S.-C.S.R. , soit celles ayant entre 100 et 200 élèves inscrits dans les D.E.P., C.E.P. ou A.S.P.
* Les très petites C.S.-C.S.R., soit celles ayant moins de 100 élèves inscrits dans les D.E.P.,C.E.P. ou A.S.P.

Le tableau de la page suivante montre le nombre de commissions scolaires ayant le modèle A, en fonction de ces catégories.

TABLEAU 6

C.S.-C.S.R. par catégorie

	Très grosses	Grosses	Moyennes	Petites	Très Petites
C.S.\ Modèle A	3 (100%)	5 (71,4%)	12 (70,5%)	17 (60,7%)	9 (47,3%)
TOTAL des C.S.	3	7	17	28	19

Nous constatons que plus les commissions scolaires ont un nombre d'élèves élevé, plus elles conservent deux services distincts pour administrer les activités de formation professionnelle. Par ailleurs, 52,7% des commissions scolaires de moins de 100 élèves inscrits dans les trois filières ont modifié leur mode d'organisation et de gestion.

1.2.4 Quelques raisons

Cinq raisons majeures justifient le maintien de deux services dans ces commissions scolaires:

* Le nombre d'élèves est suffisant.

* La structure actuelle est satisfaisante.

* Une harmonisation rapide des modes d'organisation et de gestion causerait des problèmes:
  - les programmes ne sont pas tous harmonisés;
  - les sources de financement sont différentes;
  - les besoins des jeunes et des adultes sont différents;
  - l'affectation du personnel enseignant occasionnerait des difficultés;
  - le sentiment d'être bousculé.

* La coexistence au ministère de deux entités administratives s'occupant de la formation professionnelle (Direction de la formation professionnelle et Direction générale de l'éducation des adultes).

* Le fait que plusieurs commissions scolaires régionales sont en processus d'intégration; 64,7% des C.S.R. ont le modèle A et,parmi elles, plusieurs sont en voie d'intégration, ce qui mobilise leur énergie.

Ces motifs ainsi que d'autres spécifiques à chaque région ou organisme, sont repris dans la section Portrait régional.

1.2.5 Les tendances

Bien qu'elles aient des services séparés, plusieurs commissions scolaires manifestent de l'intérêt pour un changement de leur mode d'organisation et de gestion. Nous avons regroupé sous forme de tableau les principales tendances de ces organismes. Ces chiffres n'indiquent que des tendances, bien des facteurs pourraient les faire fluctuer: concours de circonstances, personnel impliqué dans l'harmonisation, etc.

TABLEAU 7

Les tendances manifestées
par les C.S.-C.S.R.

	A	C	D	E	ETUDE	NIL
01	1			1		2
02	2		1		1	
03	1		1	2	4	
04	1					1
05					1	1
06,1	1	1	2		3	1
06,2	1			1	5	1
06,3			1		3	
07					1	
08	1				2	
09		1				1
TOTAL	8C.S.	2C.S.	5C.S.	4C.S.	20C.S.	7C.S

Ainsi:
- 17,3% des C.S.-C.S.R. désirent conserver deux services;
- 4,3% des C.S.-C.S.R. désirent regrouper leurs activités aux services éducatifs des jeunes;
- 10,8% des C.S.-C.S.R. veulent regrouper leurs activités aux services de l'éducation des adultes;
- 8,6% des C.S.-C.S.R. opteraient pour un nouveau mode de gestion;
- 43,4% des C.S.-C.S.R. étudient différentes possibilités;
- 15,2% des C.S.-C.S.R. n'ont pas répondu à cette question.

1.3 Modèle B: Services éducatifs

1.3.1 Les commissions scolaires

En l'absence de service d'éducation des adultes, les commissions scolaires suivantes dispensent de la formation professionnelle aux services éducatifs des jeunes.

TABLEAU 8

Liste des C.S.\ Modèle B

NOM DES C.S.	NOMBRE D'ELEVES
C.S. Asbesterie	85
C.S. Aylmer	25
C.S. Baie-des-Chaleurs	72
C.S. Baie-des-Ha!Ha!	21
C.S. Bersimis	63
C.S. Black-Lake-Disraéli	39
C.S. Brossard	142
C.S. Chutes Montmorency	64
C.S. Coaticook	45
C.S. Des Basques	35
C.S. Des Montagnes	36
C.S. Haut-St-Maurice	51
C.S. Jean-Rivard	69
C.S. Lac Mégantic	70
C.S. La Mitis	67
C.S. La Tourelle	68
C.S. Lotbinière	54
C.S. Magog	56
C.S. Morilac	79
C.S. Pontiac	12
C.S. Seigneurie	31
C.S. Sorel	120
C.S. Valin	10

1.4 Modèle C: Services éducatifs des jeunes

1.4.1 Les commissions scolaires

Un petit nombre de commissions scolaires a préféré regrouper ses activités de formation professionnelle aux services éducatifs des jeunes; tel que vu sur le graphique de la page 9, 8% des organismes ayant des services éducatifs et des services d'éducation des adultes ont le modèle C. Il s'agit de:

- La C.S. De Matane 28 élèves
- La C.S. La Neigette 169 élèves
- La C.S. Long-Sault 44 élèves
- La C.S. Miguasha 102 élèves
- La C.S.R. South-Shore, 128 élèves
- La C.S.R. Western Quebec 73 élèves

Ces commissions scolaires et commissions scolaires régionales totalisent 544 élèves, soit 2,9% de l'ensemble de ceux inscrits dans les modèles A, C, D et E. Ce sont uniquement des petites ou très petites commissions scolaires qui ont opté pour ce modèle. On remarque également un forte concentration de ces organismes dans la région de la Gaspésie, Bas Saint-Laurent.

1.4.2 Quelques raisons

Des raisons d'ordre économique jouent en faveur de l'harmonisation des activités de formation au niveau des structures de ces commissions scolaires: la diminution de la clientèle oblige à une rationalisation des ressources humaines et matérielles.

Les raisons du choix des services éducatifs ne sont toutefois pas ressorties de façon évidente. Certaines laissent entrevoir qu'un concours de circonstances et la conjoncture ont entraîné cette option.

1.5 Modèle D: Services de l'éducation des adultes

1.5.1 Les commissions scolaires

13 commissions scolaires et 5 commissions scolaires régionales ont regroupé leurs activités de formation professionnelle aux services de l'éducation des adultes.

TABLEAU 9

Liste des C.S.-C.S.R.\ Modèle D

NOM DES C.S.		ELEVES	NOM DES C.S.		ELEVES
C.S.R.	Blainville-deux-Montagnes	162	C.S.	Laurentian	32
C.E.C.	de Verdun	140	C.S.R.	L'Yamaska	449
C.S.	Chapais-Chibougamau	31	C.S.R.	Pascal-Taché	103
C.S	Chutes-de-la-Chaudière	99	C.S.R.	Provencher	29
C.S.	Davignon\District of Bedford	146	C.S.	Sainte-Croix	165
C.S.R.	De la Péninsule	44	C.S.	Sault-St-Louis	193
C.S.	Des Chênes	249	C.S.	Vallée-de-la-Lièvre	95
C.S.	Des Découvreurs	497	C.S.	Vallée-de-la-Matapédia	140
C.S.	Des Draveurs	212	C.S.	Victoriaville	200

Ces commissions scolaires ont 2 986 élèves inscrits dans les programmes menant au diplôme d'études professionnelles, au certificat d'études professionnelles ou à une attestation de spécialisation professionnelle, soit 16% de l'ensemble de ceux inscrits dans ces mêmes filières.

Les régions de Trois-Rivières (3 C.S.sur 5) et de Montréal (3 C.S.sur 4) ont une forte concentration de commissions scolaires ayant ce mode d'organisation et de gestion.

1.5.2 Le nombre d'élèves

Ces commissions se répartissent entre quatre catégories:

* Deux sont des grosses C.S.-C.S.R. (plus de 400 élèves);
* Trois sont des moyennes C.S.-C.S.R. (entre 200 et 400 élèves);
* Sept sont des petites C.S.-C.S.R. (entre 100 et 200 élèves);
* Six sont de très petites C.S.-C.S.R. (moins de 100 élèves);

72% de ces organismes ont moins de 200 élèves.

1.5.3 Quelques raisons

La diminution de la clientèle chez les jeunes, le désir de rationaliser l'utilisation des équipements et surtout la volonté de favoriser le développement de la formation professionnelle ont amené ces commissions scolaires à modifier leur structure. Des motifs d'ordre économiques militent également en faveur de l'harmonisation. Dans plusieurs endroits, on souligne l'expertise des services de l'éducation des adultes comme facteur déterminant du choix de ce mode d'organisation.

1.6 Modèle E: Nouveau mode de gestion

1.6.1 Les commissions scolaires

Quatre commissions scolaires ont développé un nouveau mode d'organisation et de gestion:

- La C.S. Châteauguay 122 élèves
- La C.S. Outaouais-Hull 322 élèves
- La C.S. Saint-Jérôme 314 élèves
- La C.S. Val-D'Or 64 élèves

Ces commissions scolaires rejoignent 822 élèves, soit 4,4% de l'ensemble de la clientèle inscrite dans les commissions scolaires ayant les modèles A, C, D et E.

Selon les responsables de ces organismes, la création d'une direction ou d'un service de l'enseignement professionnel constitue le modèle idéal pour réaliser l'harmonisation de la formation professionnelle au secondaire.

Les détails concernant ces commissions scolaires sont inscrits dans la deuxième section de cette première partie, Portrait régional, et dans la section 4 de la deuxième partie, consacrée uniquement à la commission scolaire Outaouais-Hull.

2- PORTRAIT REGIONAL

2.1 Bas Saint-Laurent, Gaspésie

La région du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie regroupe 14 commissions scolaires dans lesquelles 1 121 élèves sont inscrits dans des programmes conduisant au diplôme d'études professionnelles, au certificat d'études professionnelles ou à une attestation de spécialisation professionnelle. Cette clientèle représente 5,5% de l'ensemble de la clientèle provinciale inscrite dans les mêmes filières.

Une diversité de modes d'organisation et de gestion caractérise les commissions scolaires de la région 01. En effet, quatre commissions scolaires ont des activités de formation professionnelle administrées par deux services distincts (modèle A), cinq commissions scolaires ont des activités de formation chez les jeunes, vu l'absence de S.E.A. (modèle B), trois commissions scolaires ont regroupé leurs activités dans les services éducatifs des jeunes (modèle C) et deux les ont regroupé aux services de l'éducation des adultes (modèle D). Le graphique de la page suivante illustre cette représentativité des modèles.

Répartition provinciale des modèles

RÉGION 01

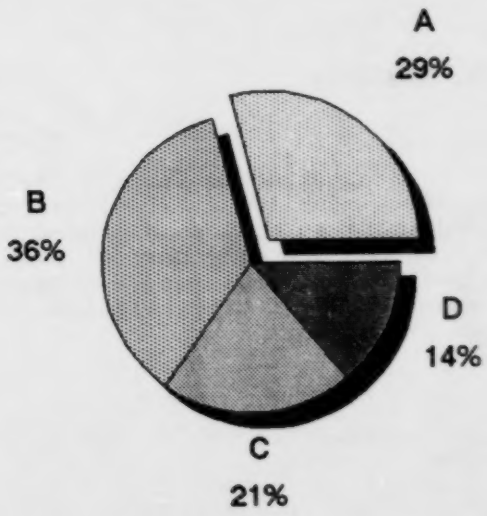

Si nous considérons le nombre d'élèves inscrits dans les filières en fonction des différents modèles, nous constatons que les commissions scolaires ayant:

le modèle A, rejoignent 360 personnes;
le modèle B, rejoignent 278 personnes;
le modèle C, rejoignent 299 personnes;
le modèle D, rejoignent 184 personnes.

Par ailleurs, les secteurs qui attirent le plus d'élèves sont les suivants:

SECTEURS PROFESSIONNELS

* Administration, Commerce et Secrétariat	315 élèves	28%
* Soins esthétiques	145 élèves	12.9%
* Service de la santé	117 élèves	10.4%

2.1.1 Le modèle A

Les commissions scolaires Rivière-du-Loup, des Iles, Témiscouata et Gaspesia ont des activités de formation professionnelle administrées par deux services distincts. Une structure jugée satisfaisante, un nombre d'élèves suffisant et le fait que l'harmonisation causerait certains problèmes expliquent le maintien des deux services. Ainsi, les programmes ne sont pas tous harmonisés, les sources de financement sont différentes et les jeunes et les adultes ont des besoins spécifiques qu'il faut respecter.

Parmi ces commissions scolaires, une désire conserver son mode de gestion, deux étudient d'autres possibilités et la dernière opterait pour un regroupement des activités au niveau des services de l'éducation des adultes.

2.1.2 Le modèle B

Les commissions scolaires Baie-des-Chaleurs, La Mitis, La Tourelle, des Basques et des Montagnes n'ont pas de service d'éducation des adultes; les quatre premières commissions scolaires ont toutefois des groupes mixtes, jeunes et adultes, dans leurs écoles.

2.1.3 Les modèles C et D

Le modèle C, des activités de formation professionnelle regroupant des jeunes et des adultes et relevant des services éducatifs des jeunes, a été adopté par les commissions scolaires La Neigette, Miguasha et Matane. Quant au modèle D, activités relevant des services de l'éducation des adultes, il a été choisi par les commissions scolaires Vallée-de-la-Matapédia et de la Péninsule.

Les trois raisons qui expliquent ces changements sont:
- La volonté de développer la formation professionnelle;
- La diminution de la clientèle chez les jeunes;
- Le besoin de rationaliser l'utilisation des équipements.

De plus, une des commissions scolaires ayant le modèle D souligne le dynamisme et l'expertise du service d'éducation des adultes dans le domaine de la formation professionnelle.

En général, les problèmes rencontrés sont spécifiques à chaque organisme:
- Sources de financement.
- Régime pédagogique (plus grande souplesse au S.E.A.).
- Réglements scolaires.

Selon certains responsables, on applique le chapitre 11 et on opte pour l'instruction des adultes dans les groupes composés de jeunes et d'adultes.

2.2 Saguenay,Lac St-Jean

Sept commissions scolaires offrent des programmes conduisant au diplôme d'études professionnelles,au certificat d'études professionnelles ou à une attestation de spécialisation professionnelle dans la région du Saguenay, Lac Saint-Jean. Le nombre d'élèves y est de 1 004, soit 4,9% de l'ensemble de la clientèle provinciale.

Dans cette région, quatre commissions scolaires ont deux services distincts offrant de la formation professionnelle (modèle A), deux commissions scolaires ont uniquement des activités de formation professionnelle aux jeunes (modèle B) et une commission scolaire a regroupé ses activités aux services de l'éducation des adultes (modèle D). Le graphique de la page suivante illustre cette répartition des modèles dans la région 02.

Répartition provinciale des modèles

RÉGION 02

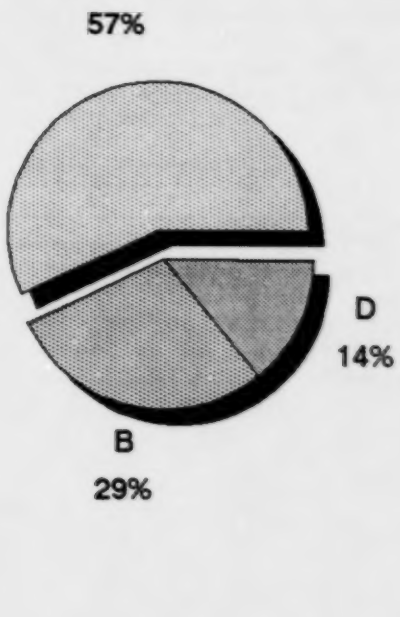

La répartition des élèves en fonction des modèles est la suivante:
- 942 élèves dans les commissions scolaires ayant le modèle A;
- 31 élèves dans les commissions scolaires ayant le modèle B;
- 31 élèves dans les commissions scolaires ayant le modèle D.

En outre, les secteurs professionnels qui intéressent le plus les élèves sont les suivants:

SECTEURS PROFESSIONNELS

*	Administration,Commerce et Secrétariat	301 élèves	29.9%
*	Soins esthétiques	179 élèves	17.8%
*	Métiers de la construction	138 élèves	13.7%
*	Equipements motorisés	115 élèves	11.4%

2.2.1 Le modèle A

Les commissions scolaires Chicoutimi, Jonquière, Lac-Saint-Jean et Louis-Hémon ont deux services distincts administrant la formation professionnelle. D'une part, elles se déclarent satisfaites de leur mode d'organisation et de gestion et,d'autre part, leur nombre d'élèves est suffisant.

Deux commissions scolaires se disent cependant intéressées à modifier leur structure, mais actuellement elles ont d'autres problèmes à régler: intégration, règles de financement, ratio, etc. L'une demeure indécise face au modèle idéal tandis que l'autre souligne son intérêt pour le modèle D, regroupement des activités aux services de l'éducation des adultes.

2.2.2 Le modèle B

Les commissions scolaires Baie-des-Ha!Ha! et Valin n'ont pas de service d'éducation des adultes.

2.2.3 Le modèle D

La commission scolaire Chapais-Chibougamau a regroupé ses activités de formation professionnelle aux services de l'éducation des adultes. La diminution de la clientèle chez les jeunes, la rationalisation des équipements et le désir de développer la formation professionnelle expliquent les changements survenus. Selon le coordonnateur de la formation professionnelle, l'organisation des groupes cause quelques problèmes.

2.3 Québec

La région de Québec compte 14 commissions scolaires qui dispensent de l'enseignement professionnel à 4 231 élèves inscrits dans des programmes menant au diplôme d'études professionnelles au certificat d'études professionnelles ou à une attestation de spécialisation professionnelle. Cette clientèle représente 20,9% de l'ensemble de la clientèle provinciale inscrite dans ces mêmes filières.

La majorité des commissions scolaires de la région 03 ont deux services distincts administrant la formation professionnelle (modèle A), trois commissions scolaires ont des activités de formation professionnelle aux jeunes (modèle B) et trois autres commissions scolaires ont regroupé leurs activités aux services de l'éducation des adultes (modèle D). Le graphique ci-après illustre la répartition des modèles.

Répartition provinciale des modèles

RÉGION 03

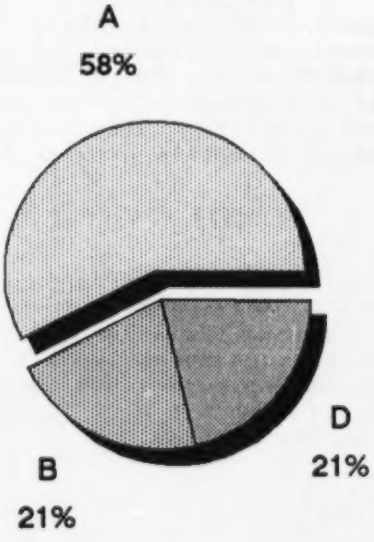

Le nombre d'élèves inscrits est de:
- 3 375 élèves dans les commissions scolaires ayant le modèle A;
- 157 élèves dans les commissions scolaires ayant le modèle B;
- 699 élèves dans les commissions scolaires ayant le modèle D.

Et les principaux secteurs professionnels de la région sont les suivants:

SECTEURS PROFESSIONNELS

*	Administration,Commerce et Secrétariat	581 élèves	13,7%
*	Soins esthétiques	389 élèves	9,4%
*	Service de la santé	329 élèves	7,7%
*	Electrotechnique	279 élèves	6,5%
*	Mécanique	276 élèves	6,5%

2.3.1 Le modèle A

La commission des écoles catholiques de Québec et les commissions scolaires Thetford-Mines, de la Chaudière, Chauveau, Charlesbourg, Louis-Fréchette, Beauport et Tardivel ont deux services distincts administrant la formation professionnelle. Les principales raisons invoquées pour conserver cette structure sont:
- Le mode d'organisation et de gestion est satisfaisant.
- Le nombre d'élèves est suffisant.
- Une de ces commissions scolaires est en processus d'intégration.
- Le regroupement des activités de formation professionnelle causerait certains problèmes dont, entre autres, l'affectation du personnel enseignant.

Mues par la volonté de rationaliser les ressources humaines et matérielles, plusieurs commissions scolaires ont toutefois instauré des comités d'étude et envisagent de restructurer leurs services. Les tendances actuelles sont:

- Une commission scolaire conserverait deux services distincts.
- Une commission scolaire serait intéressée à regrouper ses activités aux services de l'éducation des adultes.
- Deux commissions scolaires manifestent leur intéret pour un nouveau mode de gestion (modèle E).
- Quatre commissions scolaires n'ont pas précisé leur orientation.

L'ensemble de ces commissions scolaires ont des groupes composés de jeunes et d'adultes.

2.3.2 Le modèle B

Dans les commissions scolaires Black-Lake-Disraéli, Chutes-Montmorency et Lotbinière, les activités de formation professionnelle relèvent des services éducatifs des jeunes, ces commissions scolaires n'ont pas de services d'éducation des adultes. Elles accueillent cependant des adultes dans leurs groupes de jeunes.

2.3.3 Le modèle D

Depuis moins d'un an, les commissions scolaires Pascal-Taché, des Découvreurs et Chutes-de-la-Chaudière ont regroupé leurs activités de formation professionnelle aux services de l'éducation des adultes.

La nécessité de rationaliser l'utilisation des équipements et la diminution de la clientèle chez les jeunes expliquent cette situation. Une des commissions scolaires souligne que c'est un concours de circonstances qui a provoqué ce changement; d'une part, le processus d'intégration mobilise les énergies au secondaire et d'autre part, le service d'éducation des adultes a de l'expertise en formation professionnelle.

2.4 Trois-Rivières

Les sept commissions scolaires de la région de Trois-Rivières totalisent 1 357 élèves inscrits dans les programmes conduisant au diplôme d'études professionnelles, au certificat d'études professionnelles ou à une attestation de spécialisation professionnelle. Cette clientèle représente 6,7% de l'ensemble de la clientèle provinciale.

Les modes d'organisation et de gestion de ces commissions scolaires sont les suivants: deux commissions scolaires ont des activités de formation professionnelle administrées par des services distincts (modèle A), deux autres ont des activités de formation professionnelle chez les jeunes (modèle B) et les trois dernières ont regroupé leurs activités aux services de l'éducation des adultes (modèle D). La répartition de ces modèles est présentée à la page suivante.

Répartition provinciale des modèles

RÉGION 04

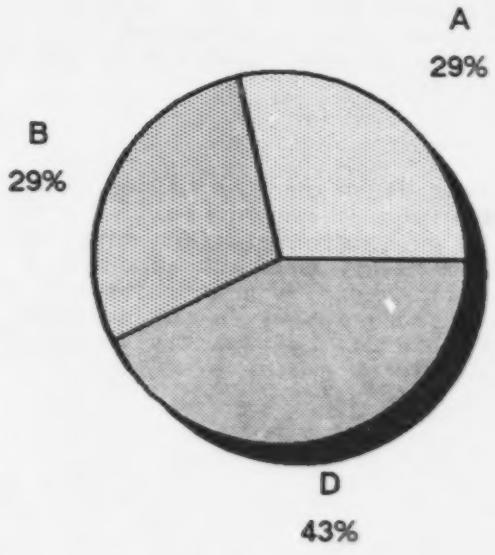

Nous retrouvons:
- 759 élèves dans les commissions scolaires ayant le modèle A;
- 120 élèves dans les commissions scolaires ayant le modèle B;
- 478 élèves dans les commissions scolaires ayant le modèle D.

Les secteurs qui attirent le plus de clientèle sont présentés ci-après.

SECTEURS PROFESSIONNELS

*	Administration,Commerce et Secrétariat	225 élèves	16,5%
*	Soins esthétiques	218 élèves	16%
*	Service de la santé	110 élèves	8,1%
*	Alimentation	93 élèves	6,8%

2.4.1 Le modèle A

Les commissions scolaires des Vieilles-Forges et de la Mauricie ont deux services administrant la formation professionnelle; elles rejoignent 55.9% de la clientèle régionale. Ces deux organismes désirent conserver leur mode de gestion actuel; en effet, leur structure est satisfaisante, leur nombre d'élèves est suffisant et la commission scolaire des Vieilles-Forges est en processus d'intégration; elle a d'autres problèmes à régler avant d'enclencher l'harmonisation. Par ailleurs, ces commissions scolaires ont des groupes mixtes, jeunes et adultes.

2.4.2 Le modèle B

Les commissions scolaires Jean-Rivard et du Haut-Saint-Maurice n'ont pas de service d'éducation des adultes. Elles ont toutefois quelques groupes mixtes.

2.4.3 Le modèle D

Un service harmonisé de formation professionnelle relevant des services de l'éducation des adultes a été instauré dans les commissions scolaires des Chênes, Victoriaville et Provencher. Le premier de ces services a été créé au printemps 1987 et les autres sont plus récents.

La diminution de la clientèle chez les jeunes est la principale raison des changements apportés dans la structure de ces commissions scolaires. À ceci s'ajoute la nécessité de rationaliser les équipements, de favoriser l'accès à la formation et de développer la formation professionnelle. Selon les responsables de ces commissions scolaires, ces modifications ont provoqué peu de problèmes; ils insistent cependant sur les points suivants:

- des problèmes de perfectionnement du personnel enseignant;
- des difficultés à recruter la clientèle adulte;
- l'organisation des programmes de 1 350 heures.

2.5 Estrie

Les sept commissions scolaires de l'Estrie recoivent 1 092 élèves; ceux-ci sont inscrits dans des programmes menant au diplôme d'études professionnelles, au certificat d'études professionnelles ou à une attestation de spécialisation professionnelle. Ils représentent 5,4% de l'ensemble de la clientèle provinciale inscrite dans ces mêmes filières.

Dans la région 05, deux commissions scolaires ont un service d'éducation des adultes et elles ont leurs activités de formation professionnelle administrées par deux services distincts (modèle A). Les autres commissions scolaires dispensent de la formation professionnelle aux services éducatifs des jeunes (modèle B). Le graphique de la page suivante illustre cette répartition des modèles dans la région.

Répartition provinciale des modèles

RÉGION 05

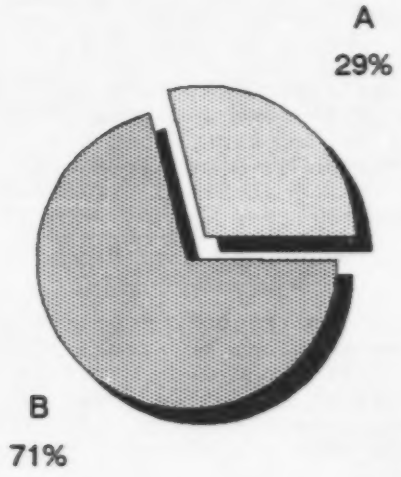

La répartition des élèves en fonction des modèles est la suivante:
- 757 élèves dans les commissions scolaires ayaNt le modèle A;
- 335 élèves dans les commissions scolaires ayant le modèle B.

Les secteurs professionnels qui attirent le plus d'élèves sont:

SECTEURS PROFESSIONNELS

*	Administration, Commerce et Secrétariat	264 inscriptions	24,1%
*	Soins esthétiques	146 inscriptions	13,3%
*	Alimentation	95 inscriptions	8,6%
*	Mécanique	90 inscriptions	8,2%
*	Couture et habillement	87 inscriptions	7,9%

2.5.1 Le modèle A

A la commission scolaire catholique de Sherbrooke et à la commission scolaire Eastern Townships, les activités de formation professionnelle relèvent de deux services distincts.

Le comité de relance de la formation professionnelle présenta en février 1988 une Proposition de relance de la formation professionnelle à la C.S.C.S. Les principes directeurs de ce plan se fondent sur:
- L'accessibilité à la formation;
- La qualité de la formation;
- L'arrimage de la formation initiale et de la formation continue;
- Le rapprochement écoles-entreprises;

- L'utilisation maximale des ressources;
- le droit à l'information.

Selon les coordonnateurs de la formation professionnelle à la C.S. catholique de Sherbrooke une période de transition serait nécessaire avant de fusionner la formation professionnelle; le comité de relance deviendrait le pont entre la direction générale de la commission scolaire et ses deux services (S.E. et S.E.A.) L'harmonisation pourrait se réaliser sans problème si cette option était retenue.

2.5.2 Le modèle B

Les commissions scolaires Asbesterie, Coaticook, Lac Mégantic Magog et Morilac ont des activités de formation professionnelle chez les jeunes. Actuellement, elles ont 15 groupes composés de jeunes et d'adultes.

2.6 Laval-Laurentides-Lanaudière

Les 13 commissions scolaires qui dispensent de la formation professionnelle dans la région de Laval-Laurentides-Lanaudière ont toutes des services d'éducation des adultes. Dans cette région, la clientèle inscrite dans des programmes conduisant au diplôme d'études professionnelles, au certificat d'études professionnelles ou à une attestation de spécialisation professionnelle est de 3 173 élèves, soit 15% de l'ensemble de la clientèle provinciale inscrite dans ces mêmes filières.

Une diversité de modes d'organisation et de gestion caractérise la région 06,1. Ainsi, neuf commissions scolaires ont des activités de formation professionnelle administrées par deux services distincts (modèle A), une commission scolaire a regroupé ses activités aux services éducatifs des jeunes (modèle C), deux commissions scolaires ont leurs activités regroupées aux services de l'éducation des adultes et la dernière a développé un modèle différent (modèle E). Le graphique suivant permet de visualiser cette répartition des modèles.

Répartition provinciale des modèles

RÉGION 06.1

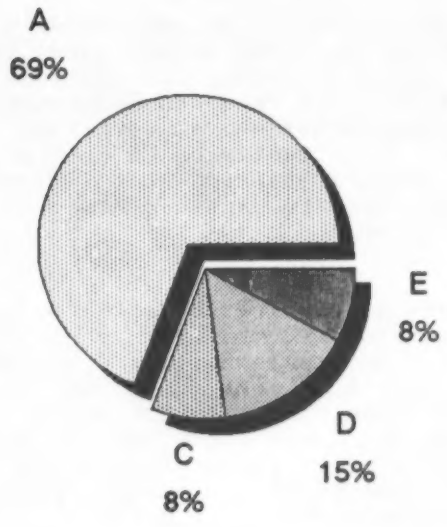

La majorité des élèves se retrouvent dans les commissions scolaires qui ont le modèle A; en effet:

- 2 621 élèves sont inscrits dans les commissions scolaires ayant le modèle A;
- 44 élèves sont inscrits dans les commissions scolaires ayant le modèle C;
- 194 élèves sont inscrits dans les commissions scolaires ayant le modèle D;
- 314 élèves sont inscrits dans la commission scolaire ayant le modèle E.

Dans la région, les principaux secteurs professionnels sont :

SECTEURS PROFESSIONNELS

* Administration,Commerce et Secrétariat	941 élèves	31%
* Protection et service du bâtiment	448 élèves	14,7%
* Soins esthétiques	301 élèves	9,9%
* Métiers de la construction	258 élèves	8,5%
* Service de la santé	211 élèves	6,9%

2.6.1 Le modèle A

Les commissions scolaires des Manoirs, de l'Industrie, Chomedey-de-Laval,Le Gardeur, des Mille-Iles, Pierre-Neveu, les Ecores, Laurentides et Laurenval ont deux services administrant les activités de formation professionnelle.

Différentes raisons justifient le maintien de ces services:
- Pour certains, la tradition et la coexistence de deux

directions s'occupant de la formation professionnelle au ministère de l'Education (Direction générale de l'éducation des adultes et Direction de la formation professionnelle) expliquent cette situation.
- D'autres allèguent un bassin de clientèle suffisant et jugent leur structure satisfaisante.

Ces neuf commissions scolaires ont toutes des groupes mixtes, jeunes et adultes. A la commission scolaire Chomedey-de-Laval, tous les programmes du secteur francophone, à l'exception de Protection et service du bâtiment, se retrouvent dans une même école et les responsables se partagent les dossiers. A la commission scolaire Pierre-Neveu, un coordonnateur relève à la fois des services éducatifs des jeunes et des services de l'éducation des adultes.

L'harmonisation des structures suivra possiblement celle des clientèles; les tendances pour cette région sont:
- Quatre commissions scolaires étudient d'autres possibilités;
- Deux commissions scolaires manifestent de l'intérêt pour un regroupement aux services de l'éducation des adultes;
- Une commission scolaire opterait pour les services éducatifs;
- Une commission scolaire désire conserver ses deux services.

2.6.2 Les modèles C, D ou E

Face au déclin de la clientèle chez les jeunes et chez les adultes, la commission scolaire Long-Sault a institué, en 1983, un comité de l'enseignement professionnel. Un an plus tard, la formation professionnelle regroupait les jeunes et les adultes et relevait des services éducatifs des jeunes. Il y reste cependant quelques cours spécifiques aux adultes , en particulier Mécanicien d'entretien. " *La transition s'est faite doucement, sans aménagement compliqué ni au niveau de l'organisation ni au niveau de la pédagogie.*"

A la commission scolaire Blainville-deux-Montagnes, les activités de formation professionnelle relèvent des services de l'éducation des adultes, depuis l'automne 1986. La diminution de la clientèle, la nécessité de rationaliser les équipements et la volonté de développer la formation professionnlle amenèrent la commission scolaire a élaborer un Plan triennal de développement. Selon le responsable de la formation professionnelle, " *L'harmonisation sera facilitée lorsque tous les programmes seront harmonisés, les conditions de travail du personnel enseignant unifiées sous un seul chapitre et un mode de financement qui tiendra compte de l'organisation scolaire par session.*"

A la commission scolaire Laurentian, c'est également le responsable de la formation professionnelle aux services de l'éducation des adultes qui supervise l'ensemble des activités.

Finalement la commission scolaire Saint-Jérôme indique qu'elle a développé un nouveau mode de gestion, celui-ci n'a toutefois pas été précisé.

2.7 Montérégie

La Montérégie se classe parmi les quatre plus grosses régions du Québec: 2 962 élèves sont inscrits dans un programme menant au diplôme d'études professionnelles, au certificat d'études professionnelles ou à une attestation de spécialisation professionnelle. Cette population représente 14,6% de l'ensemble de la clientèle provinciale.

Les cours sont offerts dans 25 écoles et centres appartenant à l'une ou l'autre des 14 commissions scolaires qui offrent de la formation professionnelle dans la région. En réalité, 15 commissions scolaires apparaissent à la carte des enseignements; nous avons cependant regroupé les commissions scolaires Davignon et District of Bedford compte tenu du fait qu'elles ont fusionné leur service de formation professionnelle. L'analyse qualitative de la situation vécue dans ces deux commissions scolaires se trouve dans la seconde partie du présent document.

La région 06,2 se caractérise par une variété de modes d'organisation et de gestion. Ainsi, huit commissions scolaires ont des activités de formation professionnelle administrées par deux services distincts (modèle A), deux ont des activités aux services éducatifs des jeunes (modèle B), une a regroupé ses activités aux services éducatifs des jeunes (modèle C), deux autres ont regroupé la formation professionnelle aux services de l'éducation des adultes (modèle D) et la dernière a développé un nouveau mode de gestion (modèle E). Le graphique de la page suivante présente la distribution des modèles dans la région.

Répartition provinciale des modèles

RÉGION 06.2

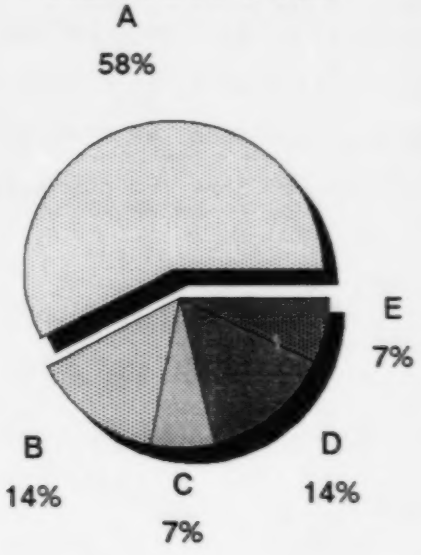

Dans cette région,
- 1 855 élèves sont inscrits dans les commissions scolaires ayant le modèle A;
- 262 élèves sont inscrits dans les commissions scolaires ayant le modèle B;
- 128 élèves sont inscrits dans les comissions scolaires ayant le modèle C;
- 595 élèves sont inscrits dans les commissions scolaires ayant le modèle D;
- 122 élèves sont inscrits dans les commissions scolaires ayant le modèle E.

En outre, les secteurs accueillant le plus d'élèves dans la région sont les suivants:

SECTEURS PROFESSIONNELS

*	Administration, Commerce et Secrétariat	892 élèves	30,1%
*	Soins esthétiques	396 élèves	13,3%
*	Métiers de la construction	291 élèves	9,8%
*	Service de la santé	241 élèves	8,1%
*	Equipements motorisés	225 élèves	7,5%

2.7.1 Le modèle A

Les commissions scolaires de Tracy, Chambly, Saint-Jean-sur-Richelieu, du Goéland, des Cantons, Valleyfield, Vaudreuil-Soulanges et Chateauguay-Valley ont deux services administrant la formation professionnelle; l'un est rattaché aux services éducatifs des jeunes et l'autre aux services de l'éducation des adultes.

Ce mode de gestion repose sur deux raisons:
* Trois commissions scolaires considèrent qu'une harmonisation " accélérée" causerait plus d'inconvénients que d'avantages: les programmes ne sont pas tous harmonisés, des mentalités restent à changer et l'harmonisation doit se réaliser dans le respect des spécificités de chaque clientèle.

* Deux commissions scolaires sont en processus d'intégration; elles ont donc moins de temps à consacrer à l'harmonisation.

Même si elles jugent leur structure comme satisfaisante, plusieurs commissions scolaires s'interrogent: des comités consultatifs étudient d'autres possibilités et dans un cas, à Saint-Jean-sur-Richelieu, un coordonnateur de la formation professionnelle relève à la fois des services éducatifs des jeunes et des services de l'éducation des adultes. La majorité des commissions scolaires ont des groupes composés de jeunes et d'adultes.

Ces commissions scolaires ont manifesté les tendances suivantes:
- cinq étudient leur mode de gestion et d'organisation;
- une conserverait sa structure actuelle;
- une opterait pour un nouveau modèle;
- une n'a pas spécifié son orientation.

2.7.2 Le modèle B

Les commissions scolaires Sorel et Brossard n'ont pas de service d'éducation des adultes.

2.7.3 Les modèles C,D et E

Depuis un an et demi, la commission scolaire South Shore a regroupé ses activités de formation professionnelle dans les services éducatifs des jeunes. Elles souhaite ainsi optimiser le développement de la formation professionnelle; le responsable ne signale aucun problème majeur.

Dans les commissions scolaires de l'Yamaska et Davignon\District of Bedford, les activités de formation professionnelle relèvent des services de l'éducation des adultes depuis moins de six mois. Amené par les propositions de comités de travail, ce nouveau mode de gestion vise la rationalisation des ressources humaines et matérielles, l'amélioration des services à la clientèle et le développement de la formation professionnelle dans ces régions. L'harmonisation occasionne toutefois des difficultés telles: les coûts du perfectionnement, l'évaluation, les programmes de 1350 heures,etc.

Finalement la commission scolaire Châteauguay a opté pour un nouveau mode de gestion: le directeur de l'école de formation professionnelle supervise l'ensemble des activités et relève directement du directeur général de la commission scolaire. Le déclin de la formation professionnelle chez les jeunes, la croissance du secteur des adultes, l'image des anciennes écoles de métiers ont amené le comité responsable de l'harmonisation à proposer cette nouvelle structure. Un enquête récente menée auprès des élèves montre un taux de satisfaction élevé. Le responsable de la formation professionnelle souligne également l'existence de certains problèmes d'ordre administratif.

2.8 Montréal

Dans la région de Montréal, sept commissions scolaires offrent des programmes menant à un diplôme d'études professionnelles, à un certificat d'études professionnelles ou à une attestation de spécialisation professionnelle à 3 640 élèves soit 18% de l'ensemble de la clientèle provinciale inscrite dans ces mêmes filières. Ces commissions scolaires ont toutes des services d'éducation des adultes.

Quatre commissions scolaires maintiennent deux services distincts administrant les activités de formation professionnelle (modèle A) tandis que les trois autres ont regroupé leurs activités aux services de l'éducation des adultes (modèle D). Le graphique de la page suivante présente cette répartition.

Répartition provinciale des modèles

RÉGION 06.3

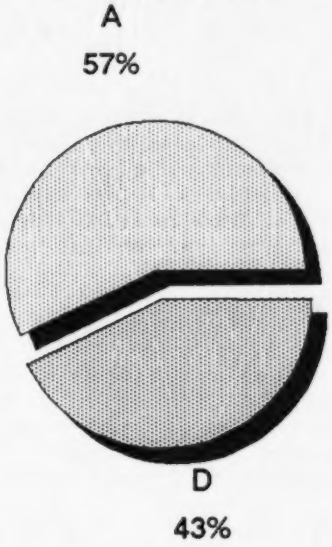

La plupart des élèves sont inscrits dans les commissions scolaires ayant le modèle A:

- 3 142 élèves inscrits dans les commissions scolaires ayant le modèle A;
- 498 élèves inscrits dans les commissions scolaires ayant le modèle D.

Les principaux secteurs d'activités sont présentés ci-dessous.

SECTEURS PROFESSIONNELS

*	Administration, Commerce et Secrétariat	1 079 inscriptions	31,6%
*	Métiers de la construction	542 inscriptions	15,9%
*	Equipements motorisés	452 inscriptions	13,2%
*	Soins esthétiques	301 inscriptions	8,8%
*	Service de la santé	292 inscriptions	8,5%

2.8.1 Le modèle A

La commission des écoles catholiques de Montréal, la commission des écoles protestantes du Grand-Montréal, les commissions scolaires Jérome-le-Royer et Lakeshore\Baldwin-Cartier ont deux services administrant la formation professionnelle.

Ces organismes ont un bassin de clientèle très élevé. De plus, à la C.E.C.M. et à la C.E.P.G.M. on considère qu'une harmonisation trop rapide occasionnerait de nombreux problèmes. Des comités étudient toutefois ce dossier.

Dans les deux autres commissions scolaires, l'harmonisation se concrétise, soit dans le secteur francophone, soit dans le secteur anglophone. Ainsi, à la commission scolaire Jérôme-le-Royer, le secteur francophone de la formation professionnelle est administré par les services de l'éducation des adultes. Certains problèmes ressortent: le perfectionnement du personnel enseignant à taux horaire, les programmes de 1 350 heures, l' instruction et la reconnaissance des acquis.

A la commission scolaire Lakeshore\Baldwin-Cartier, les activités de formation professionnelle au secteur anglophone relèvent des services éducatifs des jeunes. La diminution de la clientèle alliée à la nécessité de rationaliser les équipements justifient ces choix.

2.8.2 Le modèle D

Les commissions scolaires Sault-Saint-Louis, de Verdun et Sainte-Croix ont regroupé leurs activités de formation professionnelle aux services de l'éducation des adultes.

La diminution de la clientèle chez les jeunes et la volonté de favoriser le développement de la formation professionnelle expliquent les changements survenus depuis un an dans ces trois commissions scolaires. La Décision de la Direction générale, le leadership du service d'éducation des adultes ont amené ces organismes a opté pour le modèle D.

L'harmonisation ne s'y fait cependant pas sans heurt; ainsi,la commission scolaire Sainte-Croix souligne les problèmes suivants:

" 1- Les critères d'admissibilité trop élevés, principalement pour les allophones et les gens de plus de 30 ans.
2- La cohabitation des jeunes et des adultes occasionne des difficultés.
3- L'admissibilité des prestataires d'assurance-chômage à une formation financée par le Québec.

4- Trois exigences pour les formateurs:
   - s'approprier les contenus des nouveaux programmes;
   - bâtir des outils d'évaluation;
   - enseigner à une clientèle plus jeune.
5- Financement par mois; perte de clientèle; ratio supérieur à celui des jeunes qui est de 11.
6- Difficultés administratives pour les cours à temps partiel.
7- Lourdeurs des contrôles administratifs.
8- Financement inadéquat quant aux besoins en immobilisations."

2.9 Outaouais

Huit commissions scolaires offrent de la formation professionnelle dans la région de l'Outaouais; 862 élèves y sont inscrits, ce qui représente 4,3% de l'ensemble de la clientèle provinciale.

Cette région se caractérise par sa diversité de modes d'organisation et de gestion. Une commission scolaire a deux services administrant la formation professionnelle (modèle A), trois ont des activités de formation uniquement chez les jeunes (modèle B), une commission scolaire a regroupé ses activités aux services éducatifs des jeunes (modèle C), deux autres ont regroupé leurs activités aux services de l'éducation des adultes (modèle D) et la dernière a développé un nouveau mode de gestion (modèle E). Le graphique de la page suivante représente cette répartition.

Répartition provinciale des modèles

RÉGION 07

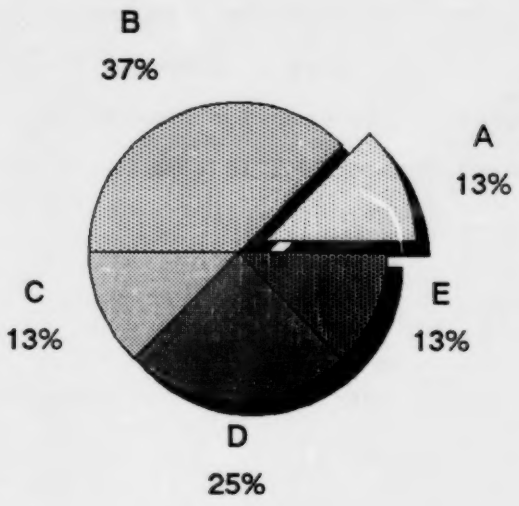

La répartition de la clientèle en fonction des modèles est la suivante:

- 92 élèves inscrits dans la commission scolaire ayant le modèle A;
- 68 élèves inscrits dans les commissions scolaires ayant le modèle B;
- 73 élèves inscrits dans la commission scolaire ayant le modèle C;
- 307 élèves inscrits dans les commissions scolaires ayant le modèle D;
- 322 élèves inscrits dans la commission scolaire ayant le modèle E.

Les principaux secteurs d'activités sont:

SECTEURS PROFESSIONNELS

*	Administration, Commerce et Secrétariat	351 élèves	40,7%
*	Métiers de la construction	132 élèves	15,3%
*	Service de la santé	83 élèves	9,6%

2.9.1 Le modèle A

Les activités de formation professionnelle de la commission scolaire Haute-Gatineau sont administrées par deux services distincts. Cet organisme étudie actuellement le dossier de l'harmonisation.

2.9.2 Le modèle B

Les commissions scolaires d'Aylmer, du Pontiac et de la Seigneurie n'ont pas de service d'éducation des adultes.

Une comparaison sommaire entre ces commissions scolaires fait ressortir quelques similitudes. Ainsi:

- Les inscriptions y sont peu nombreuses (25,12 et 31 respectivement).
- Les groupes mixtes y sont inexistants, sauf dans un endroit;
- Les commissions scolaires ne disposent pas de centres consacrés à la formation professionnelle.
- Elles bénéficient de services régionalisés.

2.9.3 Les modèles C, D ou E

Des modifications structurales ont été apportées dans les commissions scolaires Western Quebec (modèle C), des Draveurs et Vallée-de-la-Lièvre (modèle D) ainsi qu'à la commission scolaire Outaouais-Hull (modèle E).

Les raisons fournies pour expliquer ces modifications sont les suivantes:

- Le désir de favoriser le développement de la formation professionnelle;
- La diminution de la clientèle;
- La nécessité de rationaliser l'utilisation des équipements;
- Le personnel enseignant.

Les responsables dans ces commissions scolaires soulignent que ces changements ont provoqué certains problèmes dont principalement l'application de la convention collective et le financement; toutefois, ces changements ont eu des effets bénéfiques, soit la coexistence des jeunes et des adultes dans une même classe.

A la commission scolaire Outaouais-Hull, une Direction de la formation professionnelle a été créée. Cette structure origine d'une décision des directeurs et des cadres de la commission scolaire, suite à l'annonce du Plan d'action sur la formation professionnelle au secondaire. Des renseignements relatifs à cette commission scolaire se trouvent dans la seconde partie du document.

2.10 Abitibi-Témiscamingue

En Abitibi-Témiscamingue, des programmes de formation professionnelle sont offerts à 408 élèves, répartis dans quatre commissions scolaires. Cette clientèle représente 2% de l'ensemble de la clientèle provinciale.

La majorité des commissions scolaires de la région 08 ont deux services distincts en formation professionnelle (modèle A) et une commission scolaire a développé un nouveau mode d'organisation et de gestion (modèle E), comme on peut le constater sur le graphique de la page suivante.

Répartition provinciale des modèles

RÉGION 08

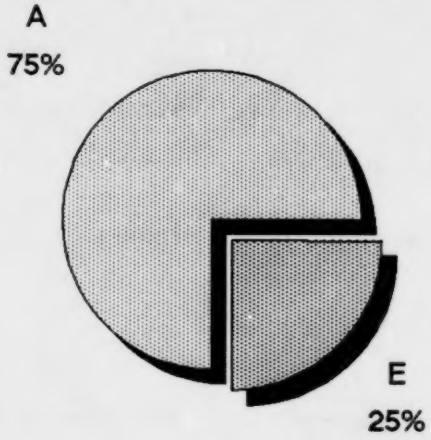

Ainsi,

- 344 élèves sont inscrits dans les commissions scolaires ayant le modèle A.
- 64 élèves sont inscrits dans la commission scolaire ayant le modèle E.

Les principaux secteurs d'activités sont les suivants:

SECTEURS PROFESSIONNELS

* Administration, Commerce et Secrétariat	103 élèves	25.2%
* Soins esthétiques	51 élèves	12.5%

2.10.1 Le modèle A

Les commissions scolaires Rouyn-Noranda, Harricana et Abitibi ont deux services distincts en formation professionnelle et elles rejoignent 84.3% de la clientèle régionale. Deux d'entre elles sont satisfaites de leur mode de gestion: celui-ci correspond bien à leurs besoins. Un des responsables nous fait le commentaire suivant: " *Avant d'établir des structures définitives, il nous semble prudent de clarifier davantage les orientations précises de la formation professionnelle au secondaire*".

Les deux autres commissions scolaires soulignent par ailleurs leur intention de changement; le dossier de l'harmonisation constitue une priorité pour l'année 1988-1989, mais aucun modèle n'a été choisi pour l'instant.

2.10.2 Le modèle E

A la commission scolaire de Val d'Or, les activités de formation professionnelle, jeunes et adultes, relèvent du directeur général adjoint lequel reçoit la collaboration des responsables des services éducatifs et des services de l'éducation des adultes. Le processus de transformation de ce mode de gestion a débuté en 1985, lors de la remise du Plan de développement de l'enseignement professionnel et il s'est concrétisé au printemps 1988, moment de la création du Département de l'enseignement professionnel. Les raisons expliquant ce changement sont, par ordre décroissant:

* L'harmonisation des clientèles pour favoriser le développement de la formation professionnelle.
* La nécessité de rationaliser les équipements.
* La diminution de la clientèle chez les jeunes.

Des problèmes de financement et d'application de la convention collective ont été vécus.

2.11 Côte-Nord

Les commissions scolaires Manicouagan, Sept-Iles et Bersimis dispensent la formation professionnelle dans la région 09; 223 élèves sont inscrits dans les programmes conduisant au diplôme d'études professionnelles, au certificat d'études profesionnelles ou à une attestation de spécialisation profession nelle.

Les deux premières commissions scolaires ont deux services distincts en formation professionnelle (modèle A) tandis que la dernière a des activités relevant des services éducatifs des jeunes (modèle B). Le graphique de la page suivante montre cette répartition.

Répartition provinciale des modèles

RÉGION 09

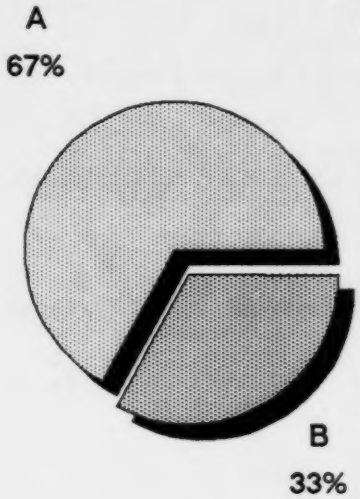

Les commissions scolaires ayant le modèle A accueillent 148 élèves et la commission scolaire ayant le modèle B rejoint 75 personnes.

Les principaux secteurs d'activités sont:

SECTEURS PROFESSIONNELS

* Administration, Commerce et Secrétariat	79 élèves	35,4%
* Foresterie	39 élèves	17,4%

2.11.1 Le modèle A

Le maintien de deux services de formation professionnelle est remis en question dans les commissions scolaires Manicouagan et Sept-Iles; l'une serait intéressée par le modèle C et l'autre, par le modèle B. L'année 1988-1989 est considérée comme une période de transition.

2.11.2 Le modèle B

La commission scolaire Bersimis a un service de formation professionnelle relevant des services éducatifs des jeunes. Cette commission scolaire offre principalement des programmes en foresterie et elle possède un centre spécialisé dans ce domaine. La volonté de développer la formation professionnelle , la nécessité de rationnaliser les équipements et la diminution de la clientèle chez les jeunes expliquent qu'on y accueille également des adultes.

Le directeur général et le directeur des services éducatifs soulignent de plus la non mobilité de la clientèle, le taux élevé de chômage et d'aide sociale dans la région, les besoins en main d'oeuvre dans l'industrie forestière et la volonté des adultes de retourner aux études.

Des problèmes relatifs au financement et à l'application d'instructions différentes sont vécus dans cette commission scolaire.

2e Partie

Etude qualitative

1. LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE QUEBEC

1.1 Renseignements généraux

La Commission des écoles catholiques de Québec reçoit 4 304 personnes dans ses écoles et centres de formation professionnelle, soit :

-1 304 élèves (980 jeunes et 304 adultes) inscrits dans des programmes conduisant au diplôme d'études professionnelles, au certificat d'études professionnelles ou à une attestation de spécialisation professionnelle;
-3 000 élèves suivant des cours à temps partiel, des cours financés à partir de l'annexe F,de l'entente fédérale-provinciale, des programmes de formation sur mesure, etc.

Près de 70% de cette clientèle provient des territoires des commissions scolaires avoisinantes: plusieurs originent de la Beauce, de Charlevoix et même de la région du Bas-St-Laurent. Ces personnes s'inscrivent à la C.E.C.Q. pour suivre des programmes absents de la carte des enseignements de leur commission scolaire.

La commission des écoles catholiques de Québec est celle qui a le plus d'élèves dans la région 03 et, sur ce point, elle occupe également le deuxième rang au niveau de la province. Le graphique et le tableau suivants présentent la répartition du nombre d'élèves dans la région de Québec.

Répartition du nombre d'élèves

DANS LES C.S. – C.S.R.

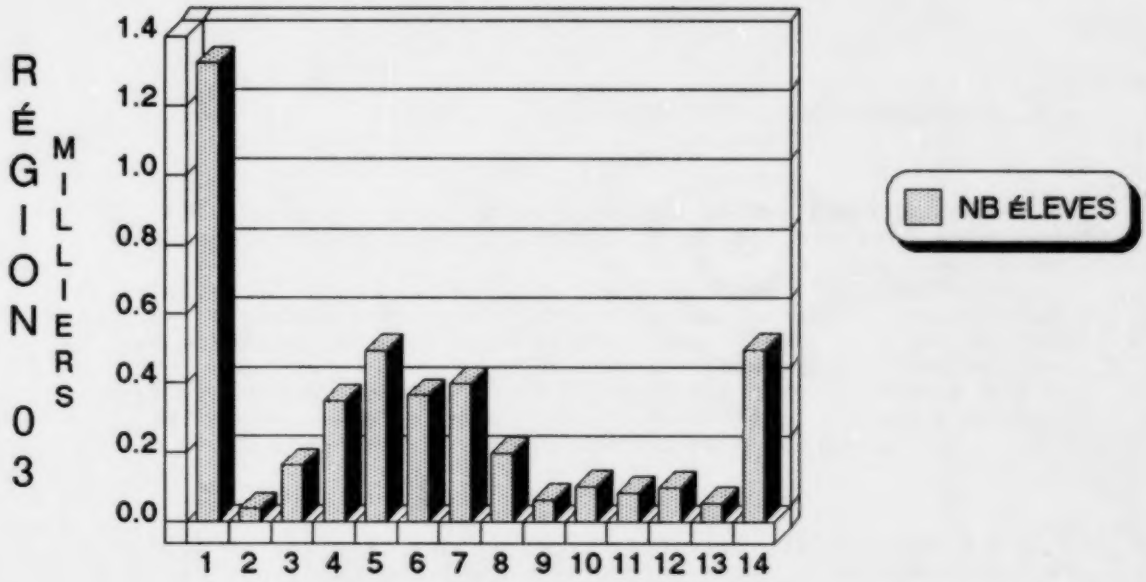

TABLEAU 10

Nombre d'élèves inscrits dans les C.S.-C.S.R.
Région 03

1-	C.E.C.Q.	1324	8-	Beauport	196
2-	Black-Lake-Disraéli	39	9-	Chutes-Montmorency	64
3-	Thetford-Mines	163	10-	Pascal-Taché	103
4-	De la Chaudière	349	11-	Tardivel	85
5-	Chauveau	494	12-	Chutes-de-la-Chaudière	99
6-	Charlesbourg	365	13-	Lotbinière	54
7-	Louis-Fréchette	399	14-	Des Découvreurs	497

La population inscrite au niveau secondaire est de 5 975 élèves; les 1 304 élèves inscrits dans des programmes menant au diplôme d'études professionnelles, au certificat d'études professionnelles ou à une attestation de spécialisation professionnelle représentent 21,8% de l'ensemble de la clientèle de la commission scolaire.

1.2 Historique

Le regroupement des clientèles jeunes et adultes est une réalité vécue depuis plusieurs années à la Commission des écoles catholiques de Québec. Ainsi, certains adultes désirant s'inscrire en formation professionnelle et méconnaissant parfois le service de l'éducation des adultes suivent la filière normale des inscriptions (demande d'admission en mars...rentrée en septembre) Ils sont acceptés dans les groupes de jeunes à condition qu'il y ait des places disponibles. Cette situation a sa réciproque: des jeunes fréquentent également des centres d'éducation des adultes.

Au cours des années antérieures à 1986, les activités de formation professionnelle des jeunes et celles des adultes étaient supervisées par deux coordonnateurs. En 1986, le départ

du coordonnateur des services éducatifs provoqua une redistribution des tâches. Monsieur Roger Giroux, coordonnateur au service de l'éducation des adultes devint coordonnateur de l'ensemble de la formation professionnelle à la C.E.C.Q.

1.3 Structure actuelle

A la Commission des écoles catholiques de Québec, les activités de formation professionnelle sont administrées par deux services distincts: les services éducatifs du secondaire et le service de l'éducation des adultes, sous la responsabilité d'un coordonnateur. L'organigramme de cette commission scolaire se trouve à la page suivante.

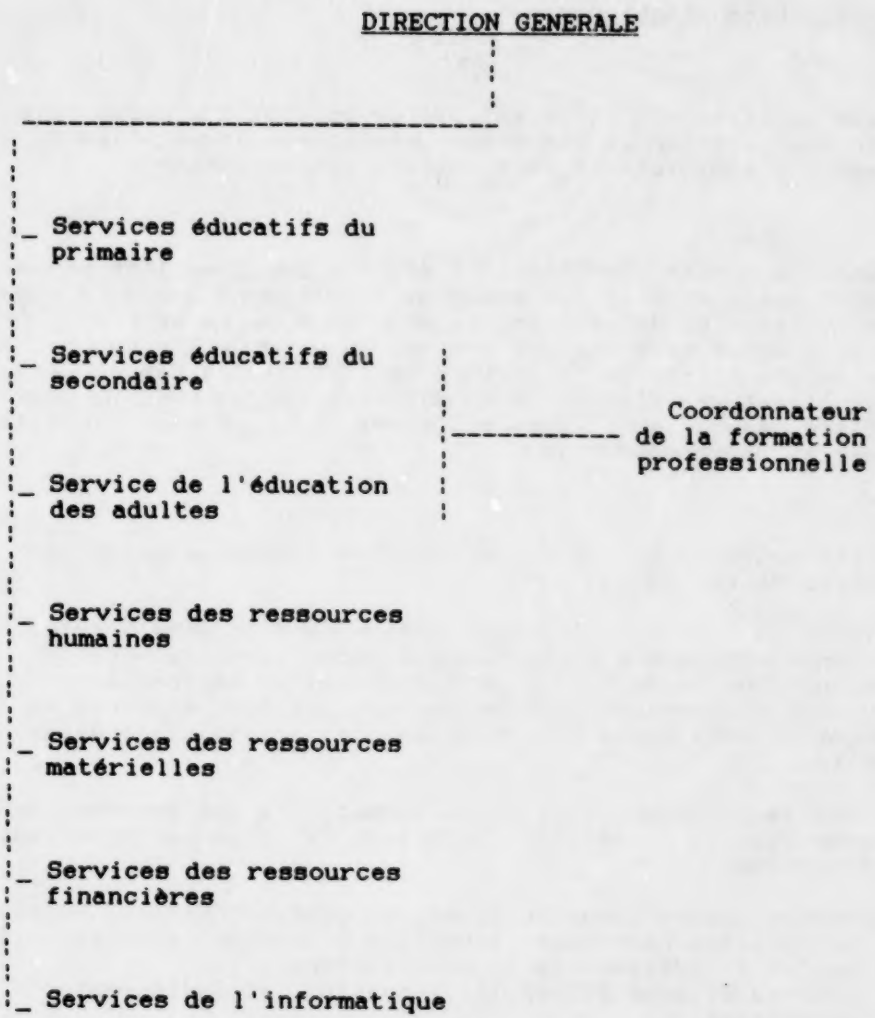
DIRECTION GENERALE
Services éducatifs du primaire
Services éducatifs du secondaire
Service de l'éducation des adultes
Coordonnateur de la formation professionnelle
Services des ressources humaines
Services des ressources matérielles
Services des ressources financières
Services de l'informatique

1.4 Vers l'harmonisation

Le bassin de clientèle et la volonté de laisser aux personnels le temps de s'approprier le changement expliquent le maintien de deux services administrant la formation professionnelle.

Néanmoins, un comité consultatif a été mis sur pied l'an passé; son mandat est d'établir les bases de l'harmonisation à la commission scolaire et de proposer un nouveau mode de gestion. Ce comité se compose du directeur des services éducatifs du secondaire, du directeur du service de l'éducation des adultes, de trois directeurs d'école, d'un directeur de centre, de deux conseillers pédagogiques, d'un animateur et du coordonnateur de la formation professionnelle.

Les points suivants ont fait l'objet d'un consensus de la part des membres de ce comité:

1- Unifier la formation professionnelle dans un même service. Aucune décision n'a toutefois été prise quant au service d'accueil de la formation professionnelle. La création d'un nouveau service désorganiserait les deux services existants; mais on ne peut présumer des orientations de ce comité.

2- Donner la responsabilité de la formation à une personne dans chaque lieu de formation. Le statut de cette personne reste à déterminer.

3- Conserver quatre lieux de formation professionnelle, soit:
   - le Pavillon technique (Technique d'usinage, soudure,...);
   - le C.F.P. (Métiers de la construction);
   - l'école Wilbrod Bhérer (Alimentation et Equipements motorisés);
   - l'école Marie-de-L'Incarnation (Administration, Commerce et Secrétariat, Service de la santé, Soins esthétiques).

4- Engager des conseillers pédagogiques qui joueront un rôle de support auprès du personnel enseignant et décèleront les besoins en perfectionnement.

5- Conserver le Centre d'accueil et de référence comme plaque tournante: celui-ci s'occupera d'orientation et de référence et recevra également les demandes du milieu du travail.

1.5 Problème

Les programmes de 1 350 heures représentent un problème:
- La commission scolaire se retrouverait avec un surplus d'élèves en septembre;
- Les ateliers seraient sur-utilisés;
- Pour éviter le chevauchement, les cours pourraient débuter en janvier, mais c'est une mauvaise période de l'année pour les inscriptions;
- Entre la fin des cours en juin et leur début en septembre, on constaterait de nombreux abandons.

Ces problèmes ne relèvent cependant pas du mode d'organisation et de gestion de la commission scolaire.

Selon le coordonnateur, il faut offrir un service de qualité répondant aux besoins de la clientèle et du marché du travail. On souhaite une plus grande souplesse au niveau de la structure, du régime pédagogique et du calendrier scolaire.

2- LES COMMISSIONS SCOLAIRES DAVIGNON ET DISTRICT OF BEDFORD

2.1 Renseignements généraux

Les commissions scolaires Davignon et District of Bedford collaborent à l'organisation et à la gestion d'un même service de formation professionnelle. Ces deux commissions scolaires de la Montérégie reçoivent 796 élèves en formation professionnelle, soit:

- 146 élèves, jeunes et adultes, dont 88 francophones et 58 anglophones, inscrits dans des programmes menant au diplôme d'études professionnelles, au certificat d'études professionnelles ou à une attestation de spécialisation professionnelle.
- 500 personnes à temps partiel.
- Une centaine d'adultes inscrits dans des cours financés à partir de l'annexe F, de l'entente fédérale-provinciale.

Les 146 élèves représentent 4,9% de l'ensemble de la clientèle régionale, comme le montre le graphique de la page suivante.

Répartition du nombre d'élèves

DANS LES C.S. – C.S.R.

RÉGION 06.2

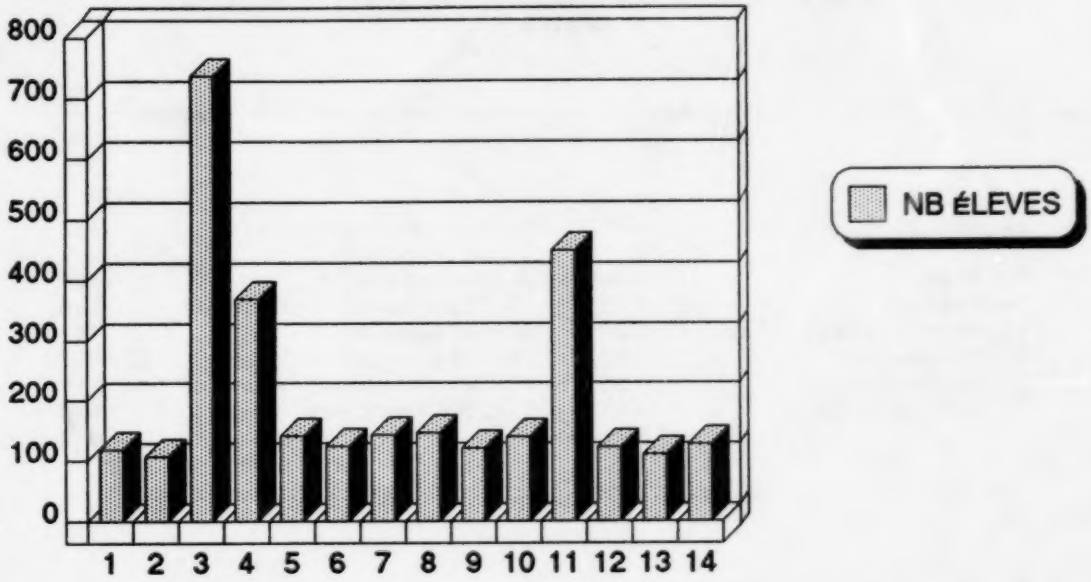

TABLEAU 11

Nombre d'élèves inscrits dans les C.S.-C.S.R.
Région 06,2

1- Sorel	:	120	8- Davignon/District of Bedford	:	146
2- Tracy	:	108	9- Valleyfield	:	121
3- Chambly	:	737	10- Vaudreuil-Soulanges	:	140
4- St-J-sur-Richelieu	:	370	11- L'Yamaska	:	449
5- Brossard	:	142	12- Châteauguay	:	122
6- Du Goéland	:	125	13- Châteauguay-Valley	:	110
7- Des Cantons	:	144	14- South Shore	:	128

Par ailleurs, les commission scolaires Davignon et District of Bedford ont un protocole d'entente avec la Société de formation industrielle de l'Estrie, qui dispense de la formation sur mesure.

2.2 Historique

L'an passé, les activités de formation professionnelle étaient reliées, soit aux services éducatifs des jeunes, soit aux services de l'éducation des adultes et ce, dans chacune des deux commissions scolaires.

Une volonté de revaloriser la formation professionnelle et de s'inscrire dans le plan de relance du Ministère a amené les directeurs des deux commissions scolaires à créer un comité responsable d'établir les assises de l'harmonisation.

2.3 Structure actuelle

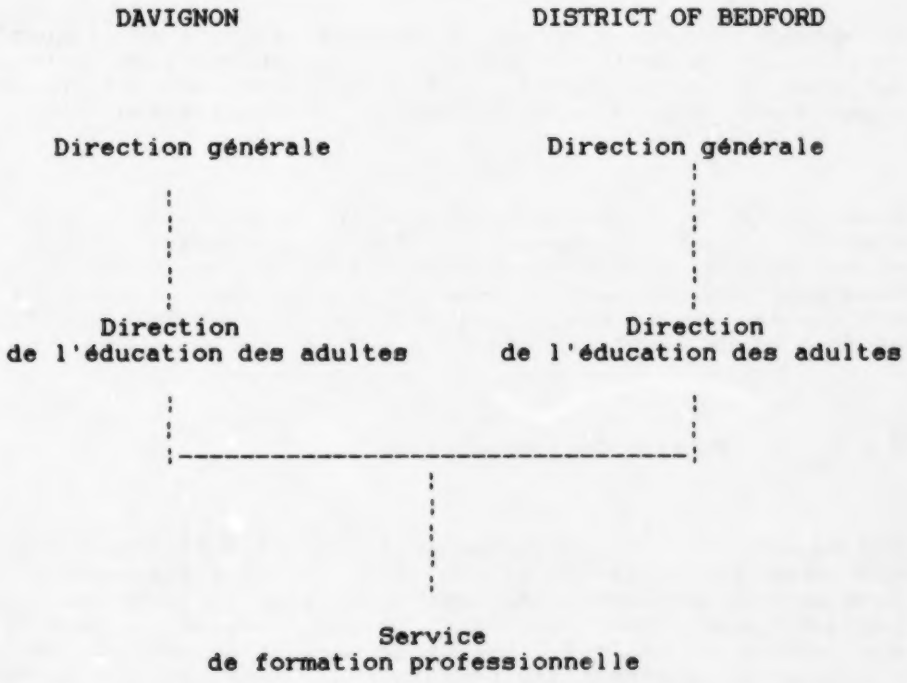

Monsieur Jean-Guy Roy est le coordonnateur de ce nouveau service.

2.4 Problèmes

2.4.1 Les coûts du perfectionnement

L'implantation des nouveaux programmes implique une augmentation des besoins en perfectionnement, ce qui entraîne des coûts de suppléance. Actuellement, le Ministère n'assume pas ces frais et comme bien d'autres, trouve onéreux les coûts à soutenir.

Pour pallier à ce problème, on étudie la possibilité que les enseignantes et les enseignants fournissent des travaux à leurs élèves et leur demandent de rester à domicile. D'une part, le personnel peut se perfectionner et s'absenter, l'esprit plus tranquille: moins de risques pour la santé et la sécurité, moins de bris et de désordre, etc.

2.4.2 La lourdeur de l'évaluation

Les commissions scolaires ont la responsabilité d'élaborer 70% des examens reconnus de niveau local. Ceci représente un fardeau tant pour le personnel enseignant que pour le personnel cadre et professionnel. On s'intéroge: Comment obtenir la qualité avec des budgets si minimes? Les programmes se succèdent: de nouveaux tests seront-ils nécessaires? L'ampleur de la tâche démotive les enseignantes et le enseignants qui se sentent obligés de devenir des experts en évaluation. Cette situation se dégrade du côté du secteur anglophone.

Une concertation régionale sur ce point permettrait possiblement de trouver des solutions.

2.4.3 Des équipements désuets

L'annonce du plan d'action a suscité l'espoir de voir le Ministère accorder du financement pour les équipements désuets. Par la suite, les responsables constatèrent que les sommes fournies devaient être consacrées uniquement aux nouveaux programmes.

Pour le programme Agent de bureau, les commissions scolaires ont dû attendre un an avant de recevoir les sommes nécessaires pour le remplacement des équipements.

2.4.4 Le calendrier scolaire

Afin de faciliter la tâche du personnel enseignant (appropriation des nouveaux programmes, élaboration des tests, perfectionnement,etc.) et d'offrir aux élèves un horaire s'apparentant à celui du monde du travail, les responsables ont opté pour:
- Une semaine de 5 jours, soit l'abolition des cycles.

Les enseignantes et les enseignants qui doivent travailler le soir sont rémunérés selon le taux horaire.

2.4.5 Les cheminements particuliers

Il aurait été préférable d'inscrire certains élèves dans des cheminements particuliers; mais en cette année de transition on ne peut tout organiser à la fois.

2.5 Recommandations

La sous-utilisation du personnel en disponibilité nous prive de leurs compétences. Devenu surveillant de corridor, ce personnel se sent dévalorisé. Il faudrait identifier des moyens pour mieux les impliquer dans l'harmonisation.

La situation de la formation professionnelle demeure encore précaire et cette formation projette toujours une image désorganisée. Le ministère, responsable du plan d'action tant attendu, devrait soutenir davantage la réforme et fournir des lignes de conduite.

3- LA COMMISSION SCOLAIRE LA NEIGETTE

3.1 Renseignements généraux

La commission scolaire La Neigette, une des plus grosses de la région du Bas St-Laurent et de la Gaspésie, accueille 169 élèves dans ses programmes menant à un diplôme d'études professionnelles, à un certificat d'études professionnelles ou à une attestation de spécialisation professionnelle. De plus, elle dispense 19 876 heures-groupes réparties ainsi:

- 8 815 h-g en formation professionnelle à temps partiel (M.E.Q.);
- 6 416 h-g en formation professionnelle à temps plein (M.M.S.R.);
- 1 425 h-g en formation sur mesure en établissement;
- 45 h-g en formation autofinancée;
- 3 175 h-g pour les adultes scolarisés aux jeunes.

Sa clientèle inscrite dans les trois filières représente 15% de l'ensemble de la clientèle régionale comme on peut le constater sur le graphique de la page suivante.

Répartition du nombre d'élèves

DANS LES C.S. – C.S.R.

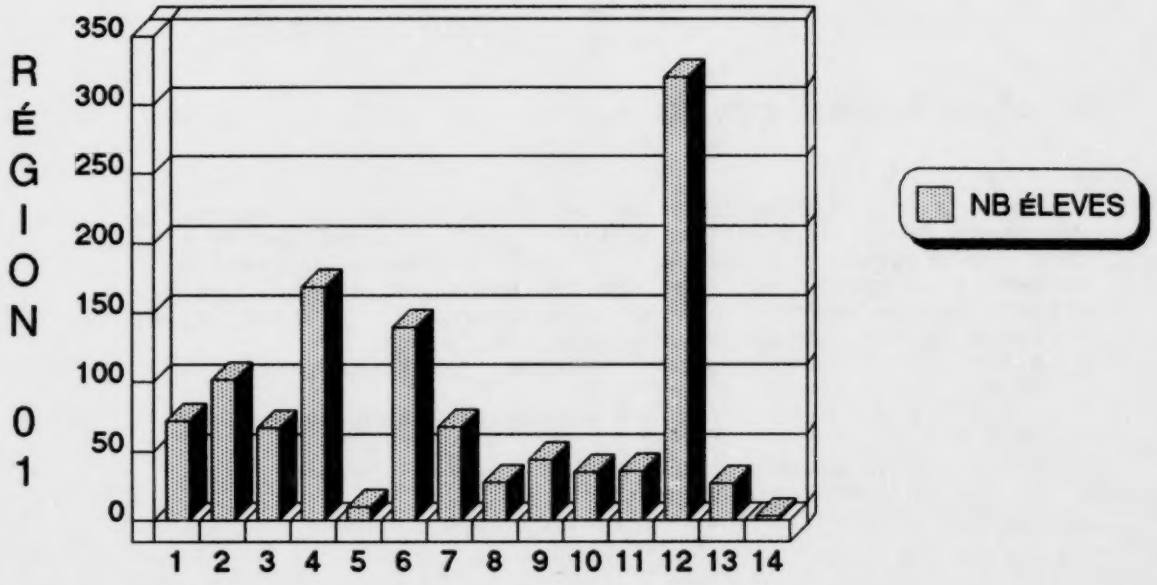

TABLEAU 12

Nombre d'élèves inscrits dans les C.S.-C.S.R.
Région 01

1-	Baie-des-Chaleurs	: 72	8-	De Matane	: 28
2-	Miguasha	: 102	9-	De la Péninsule	: 44
3-	La Mitis	: 67	10-	Des Basques	: 35
4-	La Neigette	: 169	11-	Des Montagnes	: 36
5-	Des Iles	: 10	12-	Rivière-du-Loup	: 320
6-	Vallée-de-la-Matapédia	: 140	13-	Témiscouata	: 27
7-	La Tourelle	: 68	14-	Gaspesia	: 3

3.2 Historique

Dans les années antérieures à 1986, les activités de formation professionnelle étaient gérées par deux services distincts. Parmi les facteurs qui ont favorisé le regroupement de ces activités, nous en relevons deux qui découlent d'un concours de circonstances. D'une part, le volume d'activité à l'éducation des adultes diminuait et, d'autre part, la création de la Direction de l'éducation des adultes préscolaire, primaire et secondaire (D.E.A.P.P.S.) en 1984-1985 et la disparition de la Direction générale de l'éducation des adultes en cette même année ont provoqué des inquiétudes et des remous au sein de la commission scolaire. Celle-ci a donc décidé de confier la formation professionnelle aux services éducatifs des jeunes. Cette structure, en vigueur depuis 2 ans, est présentée à la page suivante.

3.3 Structure actuelle

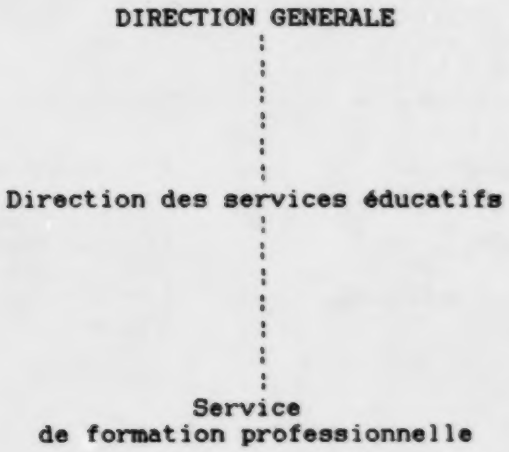

Monsieur Serge-Eric Mercier est coordonnateur de ce service.

3.4 Problèmes

Des problèmes d'ordre administratif et de gestion interne préoccupent les responsables de cette commission scolaire. Cependant,des imprévus au moment de l'entrevue avec le responsable de la commissions scolaire expliquent le peu d'informations dont nous disposons sur cet organisme.

4- LA COMMISSION SCOLAIRE OUTAOUAIS-HULL

4.1 Renseignements généraux

La commission scolaire Outaouais-Hull, intégrée depuis trois ans, accueille 1 394 personnes dans ses programmes de formation professionnelle, soit:

- 322 élèves (118 jeunes et 204 adultes) inscrits dans des programmes menant au diplôme d'études professionnelles, au certificat d'études professionnelles ou à une attestation de spécialisation professionnelle;
- 1 003 élèves inscrits à temps partiel;
- 69 adultes suivant des cours financés à partir de l'annexe F, de l'entente fédérale-provinciale.

Les 118 jeunes mentionnés ci-dessus représentent 4,12% de l'ensemble des jeunes inscrits au niveau secondaire, dans la commission scolaire: 118 sur 2 865.

Dans la région 07, la commission scolaire Outaouais-Hull est celle qui reçoit le plus d'élèves; le graphique suivant illustre cette réalité.

Répartition du nombre d'élèves

DANS LES C.S. – C.S.R.

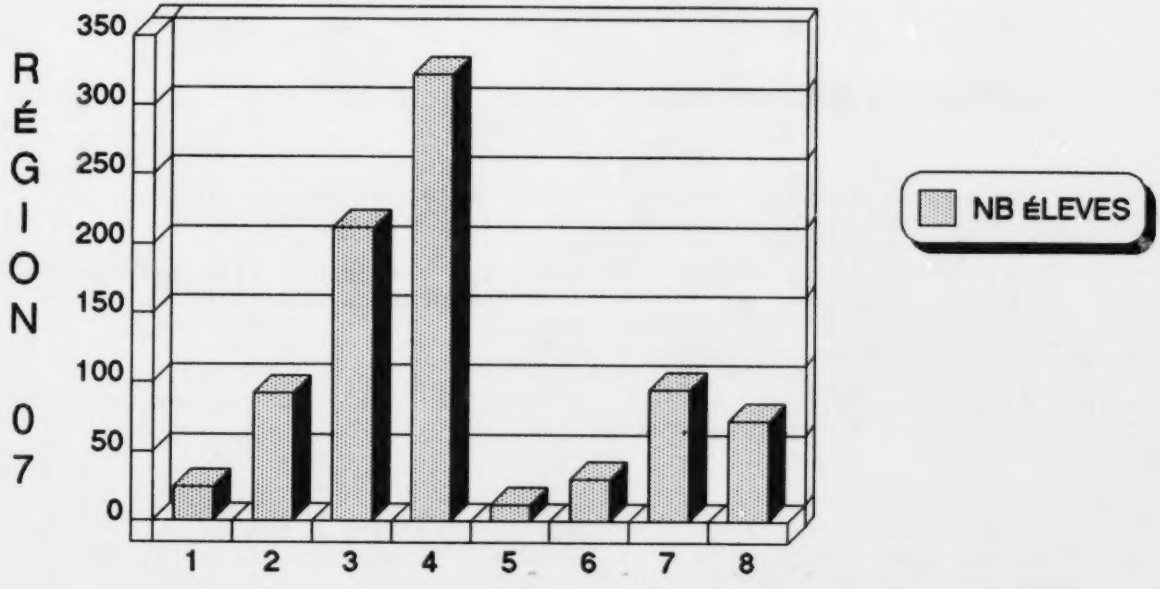

TABLEAU 13

Nombre d'élèves inscrits dans les C.S.-C.S.R.
Région 07

1- Aylmer	: 25		5- Pontiac	: 12	
2- Haute-Gatineau	: 92		6- Seigneurie	: 31	
3- Des Draveurs	: 212		7- Vallée-de-la-Lièvre	: 95	
4- Outaouais-Hull	: 322		8- Western Quebec	: 73	

Cette année, la commission scolaire a un volume de 30 000 heures groupes et ses principaux secteurs d'activités sont:

* Service de la santé: 11 755 h g
* Administration, commerce et secrétariat: 8 527 h g
* Electrotechnique: 4 603 h g
* Equipements motorisés: 1 992 h g

En outre, un service régionalisé existe au niveau de la Direction de l'éducation des adultes et de la Direction de l'enseignement professionnel; la commission scolaire dessert le territoire des commissions scolaires d'Aylmer et du Pontiac.

4.2 Historique

Au cours des années antérieures à 1987, deux services distincts géraient les activités éducatives en formation professionnelle. Du côté de l'enseignement régulier, chaque directeur d'école était responsable de la formation professionnelle offerte dans son école tandis qu'à l'éducation des adultes, deux conseillers pédagogiques supervisaient la formation.

Au moment de la récession, le volume d'activités diminua jusqu'à 14 000 heures groupes. L'enseignement professionnel de niveau secondaire se trouvait alors dévalorisé: les jeunes préféraient s'inscrire en formation générale ou en formation technique de

niveau collégial. Ce peu d'intérêt pour la formation professionnelle se répercutait un peu partout: plusieurs trouvaient que les coûts engendrés par cette formation étaient très élevés et que l'espace requis pour les ateliers était grand.

La diminution de la clientèle chez les jeunes provoqua alors de nombreuses mises en disponibilité: les enseignantes et les enseignants ressentaient de l'insécurité et de la démotivation.

A ce contexte s'ajoute la concurrence des autres établissements de formation; les écoles privées, les collèges ontariens, le cégep et même l'université du Québec venaient gruger une partie de la clientèle.

Finalement, une enquête réalisée en 1984 fit ressortir un problème majeur: la région de l'Outaouais connaissait une pénurie de main d'oeuvre dans certains secteurs alors que la commission scolaire offrait des programmes dans des secteurs déjà saturés. A titre d'exemple, dans certains corps de métiers, on devait recruter les travailleurs à l'extérieur du pays.

Confronté à ces problèmes, le directeur général de la commission scolaire, en collaboration avec ses directeurs, décida d'assurer la relève de la formation professionnelle.

4.3 Structure actuelle

Différentes hypothèses de structures ont été élaborées; mais une seule a retenu l'intérêt de tous et un consensus s'est établi autour de la création d'une Direction de l'enseignement professionnel tel que présenté à la page suivante. De plus, le directeur de la nouvelle direction, monsieur Gilles Boudria, a été choisi en fonction de son expérience de directeur d'école secondaire; il est aidé dans sa tâche par monsieur Jerry Alarie, connu pour son expertise en formation professionnelle à l'éducation des adultes.

DIRECTION GENERALE

* Direction des ressources humaines
* Direction des ressources financières
* Direction des ressources matérielles
* Direction des services éducatifs
* Direction de l'éducation des adultes
* Direction de l'enseignement professionnel

4.4 Priorités

Valorisation et rationalisation des ressources humaines et matérielles en formation professionnelle constituent les priorités de la direction.

La conjoncture est favorable: deux écoles sont maintenant disponibles pour donner les cours et, en juillet 1989, la commission scolaire prendra possession des locaux de la C.F.P. Il sera alors plus facile de regrouper dans un même centre les programmes ayant des modules communs. Peu à peu, la commission scolaire en arrivera à la mise en place d'un centre d'excellence.

4.5 Problèmes

4.5.1 La rigidité de l'infrastructure

La création d'une nouvelle direction implique des budgets additionnels. Au regard de cet aspect financier, la commission scolaire apprécierait recevoir un soutien de la part du ministère. De plus, si on ne veut pas mettre en péril cette structure actualisant l'harmonisation de la formation professionnelle, les autorités de la Direction de la formation professionnelle et celles de la Direction générale de l'éducation des adultes devront manifester plus de concertation et de cohérence face aux changements et allouer les sommes jugées nécessaires.

4.5.2 Le double financement

La double provenance des sources de financement occasionne des tracasseries administratives et mobilise bien des énergies.

4.5.3 Le calendrier scolaire

Les programmes de 1 350 heures se terminent au mois de décembre (3 sessions), époque où il est plus ardu de se trouver de l'emploi et ce, particulièrement dans les métiers de la construction. La résolution de ce problème premettrait de mieux répondre aux besoins de la clientèle et de faciliter l'accès à la formation: plusieurs élèves préfèrent terminer leur cours au début de l'été et se trouver du travail rapidement.

La direction a donc adapté le calendrier scolaire pour les programmes de 1 350 heures. L'organisation est la suivante:
- L'horaire de 25 heures\semaine est modifié. Certains programmes augmentent à 30 heures et d'autres à 35 heures. Le critère est fonction du nombre d'heures d'études à domicile.
- Le nombre de journées pédagogiques est diminué.
- La semaine de relâche est annulée.
- Les élèves terminent à la mi-juillet, moment où les entreprises ont généralement besoin de stagiaires.

D'une part, les élèves ont bien accepté ce changement; le directeur avait entrepris une tournée de tous les groupes pour expliquer les avantages de ce calendrier. Le fait de terminer en juillet a primé sur l'inconvénient de la concentration des cours D'autre part, la tâche des enseignantes et des enseignants augmentait; pour compenser ce surcroît de travail, la direction leur offre le taux horaire de 29,58$ pour chaque heure supplémentaire. Aucun problème n'a été dépisté du côté du personnel enseignant.

4.5.4 Un surcroît de travail en évaluation

L'implantation des nouveaux programmes et, par là, la multiplication des tests drainent l'énergie du personnel enseignant.

4.5.5 Le perfectionnement

En 1987-1988, la commission scolaire a dépensé 18 000$ pour assurer le perfectionnement de son personnel. Outre ces coûts, il est également difficile de recruter de bons suppléants: tous ne peuvent superviser des activités dans des domaines qui leur sont étrangers, électricité de construction par exemple. Les riques pour la santé et la sécurité sont trop élevés. Invités à se perfectionner dans l'industrie, certains enseignants en robotique ont dû refuser cette forme de perfectionnement, faute de remplaçant.

4.6 Quelques innovations

Actuellement, les locaux d'une école primaire sont partagés à la fois par 250 enfants et par 118 élèves inscrits en Administration, commerce et secrétariat (des classes bureau avaient été aménagées). Cette coexistence, surprenante à priori, est intéressante. De plus, les élèves de formation professionnelle disposent d'une carte d'autobus gratuite; le transport est assuré pour tous. Finalement, on espère que les adultes et les jeunes aient les mêmes avantages et que la formation soit vraiment accessible à tous ceux et celles qui le désirent.

CONCLUSION

La partie quantitative de cette étude sur les modes d'organisation et de gestion nous démontre que la majorité des commissions scolaires et des commissions scolaires régionales ont actuellement deux services qui gèrent les activités de formation professionnelle. Cependant, sur les 62,6% qui ont ce type de structure administrative, 23,7% des organismes manifestent une volonté de changement et 43,4% étudient d'autres possibilités, sans toutefois préciser leur orientation future.

Par ailleurs, dans la deuxième partie, de nature qualitative, on perçoit davantage les raisons qui expliquent la situation vécue dans quatre commissions scolaires ainsi que les divers problèmes rencontrés. Ces commissions scolaires ainsi que bien d'autres anticipent ou vivent des difficultés qu'il importe ici de relever. En effet, les difficultés majeures originent:
- de la double source de financement;
- de l'organisation des programmes de 1 350 heures;
- du perfectionnement (coût, suppléance,etc.);
- des programmes qui restent à harmoniser;
- des besoins en évaluation.

Malgré ces problèmes, la plupart des organismes soulignent comme bénéfique la composition mixte des groupes, jeunes et adultes.

Au moment des rencontres, lors des entrevues téléphoniques ou à la lecture des documents, on pressent également une forte volonté de tout mettre en oeuvre pour assurer la relance de la formation professionnelle au secondaire.

BIBLIOGRAPHIE

Comité de relance de la formation professionnelle, Proposition de plan de relance de la formation professionnelle à la C.S.C.S. La commission scolaire catholique de Sherbrooke, Les services éducatifs, Le service de l'éducation des adultes, février 1988.

Commission scolaire régionale de L'Yamaska, La formation professionnelle Structure administrative et pédagogique, septembre-novembre 1988.

Ministère de l'Education, Direction de la formation professionnelle, Carte des enseignements 1988-1989, Québec 1988.

Ministère de l'Education, Direction générale de l'éducation des adultes, Liste des commissions scolaires, Québec, novembre 1988.

Ministère de l'Education, Direction de la formation professionnelle, Direction de la coordination des réseaux, Directions régionales, Statistiques sur l'évolution de l'inscription des clientèles en formation professionnelle dans les commissions scolaires et dans les commissions scolaires régionales Situation au 7 octobre Année scolaire 1988-1989.

MORIN, Raymond, Recherche sur l'harmonisation en formation professionnelle au secondaire, 1987.

ANNEXES

ANNEXE 1

Liste des C.S.-C.S.R. ayant un S.E.A., sans S.E.A.,
et le nombre de programmes offerts

NOM DES C.S.-C.S.R.		NOMBRE DE PROGRAMMES AUTORISES		NOMBRE DE PROGRAMMES OFFERTS	
		S.E. et S.E.A.	S.E.	S.E. et S.E.A.	S.E.
C.S.	Baie-des-Chaleurs		11		5
C.S.	Miguasha	10		7	
C.S.	La Mitis		8		3
C.S.	La Neigette	36		10	
C.S.	Des Iles	4		1	
C.S.	Vallée-de-la-Matapédia	16		7	
C.S.	La Tourelle		8		4
C.S.R.	De la Péninsule	7		3	
C.S.	Des Basques		2		1
C.S.	Des Montagnes		2		2
C.S.	Rivière-du-Loup	32		20	
C.S.	Témiscouata	7		1	
C.S.R.	Gaspesia	5		1	
C.S.	Des Frontières		2		0
C.S.	De Matane	5		3	
Nombre de C.S.-C.S.R.		9	6	9	5
C.S.R.	Lac St-Jean	25		9	
C.S.R.	Lapointe	41		19	
C.S.R.	Louis-Hémon	13		6	
C.S.	De Chicoutimi	23		15	
C.S.	Chapais-Chibougamau	3		1	
C.S.	Valin		5		1
C.S.	Baie-des-Ha!Ha!		4		1
Nombre de C.S.-C.S.R.		5	2	5	2

ANNEXE 1
(suite)

NOM DES C.S.-C.S.R.		NOMBRE DE PROGRAMMES AUTORISES		NOMBRE DE PROGRAMMES OFFERTS	
		S.E. et S.E.A.	S.E.	S.E. et S.E.A.	S.E.
C.S.	Black-Lake-Disraéli		2		2
C.S.	Thetford-Mines	18		9	
C.S.	Laure-Conan	7		0	
C.S.R.	De la Chaudière	28		14	
C.S.R.	Chauveau	33		19	
C.S.	Charlesbourg	26		16	
C.S.	Des ILets		4		0
C.S.R.	Louis-Fréchette	31		16	
C.S.	Beauport	16		9	
C.S.	Chutes-Montmorency		5		3
C.S.	Pascal-Taché	19		10	
C.S.R.	Tardivel	14		4	
C.S.	Chutes-de-la-Chaudière	7		5	
C.S.	Lotbinière		11		3
C.S.	Des Découvreurs	24		14	
C.S.R.	Easten Quebec	4		0	
C.E.C.	de Québec	63		37	
Nombre de C.S.-C.S.R.		13	4	11	3
C.S.	Victoriaville	14		7	
C.S.	Jean-Rivard		6		3
C.S.R.	Mauricie	22		14	
C.S.	Du Haut-St-Maurice		3		2
C.S.R	Provencher	5		3	
C.S.	Des Chênes	28		16	
C.S.R.	Des Vieilles-Forges	45		20	
Nombre de C.S.-C.S.R.		5	2	5	2

ANNEXE 1
(suite)

NOM DES C.S.-C.S.R.		NOMBRE DE PROGRAMMES AUTORISES		NOMBRE DE PROGRAMMES OFFERTS	
		S.E. et S.E.A.	S.E.	S.E. et S.E.A.	S.E.
C.S.	Asbesterie		10		4
C.S.	Coaticook		12		3
C.S.	Du Lac Mégantic		10		3
C.S.	De Magog		12		4
C.S.	Morilac		12		6
C.E.C.	De Sherbrooke	60		31	
C.S.	Eastern Townships	13		6	
Nombre de C.S.-C.S.R.		2	5	2	5
C.S.R.	Blainville-deux-Montagnes	25		7	
C.S.	Du Long-Sault	7		2	
C.S.	Saint-Jérôme	21		14	
C.S.	Les Ecores	12		8	
C.S.	Des Manoirs	20		8	
C.S.	De L'Industrie	27		15	
C.S.	Des Laurentides	18		10	
C.S.	Le Gardeur	17		9	
C.S.	Chomedey-de-Laval	35		22	
C.S.	Des Mille-Iles	19		13	
C.S.	Pierre-Neveu	17		8	
C.S.	Laurentian	7		2	
C.S.	Laurenval	15		5	
Nombre de C.S.-C.S.R.		13		13	

ANNEXE 1
(suite)

NOM DES C.S.-C.S.R.		NOMBRE DE PROGRAMMES AUTORISES		NOMBRE DE PROGRAMMES OFFERTS	
		S.E. et S.E.A.	S.E.	S.E. et S.E.A.	S.E.
C.S.	De Sorel		7		7
C.S.	De Tracy	16		7	
C.S.R.	De Chambly	56		26	
C.S.	St-Jean-sur-Richelieu	37		19	
C.S.	De Brossard		14		6
C.S.	Du Goéland	14		8	
C.S.	Des Cantons	17		7	
C.S.	Davignon	16		3	
C.S.	De Valleyfield	17		6	
C.S.	Huntingdon		1		0
C.S.	Vaudreuil-Soulanges	11		6	
C.S.R.	De L'Yamaska	58		24	
C.S.	De Châteauguay	14		8	
C.S.R.	Chateauguay-Valley	12		6	
C.S.R.	District of Bedford	17		2	
C.S.R.	South Shore	13		5	
C.S.	Des Moissons		1		0
Nombre de C.S.-C.S.R.		13	4	13	2
C.S.	Jérôme-le-Royer	51		13	
C.S.	Lakeshore	8		5	
C.S.	Baldwin-Cartier	18		8	
C.S.	Sault-St-Louis	36		11	
C.S.	Sainte-Croix	21		11	
C.E.C.	De Verdun	19		7	
C.E.P.	Du Grand-Montréal	35		22	
C.E.C.	De Montréal	156 *		55	
Nombre de C.S.-C.S.R.		8		8	

ANNEXE 1
(suite)

NOM DES C.S.-C.S.R.	NOMBRE DE PROGRAMMES AUTORISES		NOMBRE DE PROGRAMMES OFFERTS	
	S.E. et S.E.A.	S.E.	S.E. et S.E.A.	S.E.
C.S. Haute-Gatineau	9		4	
C.S. Aylmer		8		1
C.S. Des Draveurs	29		13	
C.S. Outaouais-Hull	33		12	
C.S. Pontiac		3		1
C.S. Seigneurie		9		1
C.S. Vallée-de-la-Lièvre	12		7	
C.S.R. Western Quebec	12		5	
Nombre de C.S.-C.S.R.	5	3	5	3
C.S. Rouyn-Noranda	21		9	
C.S. Lac Témiscamingue	5		0	
C.S. Harricana	21		6	
C.S. Abitibi	13		6	
C.S. Val d'Or	14		4	
Nombre de C.S.-C.S.R.	5		4	
C.S. Bersimis		5		3
C.S. Manicouagan	26		5	
C.S. Sept-Iles	22		6	
Nombre de C.S.-C.S.R.	2	1	2	1

* NOTE: Certains programmes ont pu être comptabilisés plus d'une fois.

ANNEXE 2

Liste des C.S.-C.S.R.
Inscriptions-Modèle

RE-GION	NOM DES C.S.-C.S.R.	INSCRIPTION	MODELE
01	Baie-des-Chaleurs	72	B
	Miguasha	102	C
	La Mitis	67	B
	La Neigette	169	C
	Des ILes	10	A
	Vallée-de-la-Matapédia	140	D
	La Tourelle	68	B
	De Matane	28	C
	De la Péninsule	44	D
	Des Basques	35	B
	Des Montagnes	36	B
	Rivière-du-Loup	320	A
	Témiscouata	27	A
	Gaspesia	3	A
02	Baie-des-Ha!Ha!	21	B
	Chapais-Chibougamau	31	D
	Chicoutimi	336	A
	Jonquière	353	A
	Lac St-Jean	141	A
	Louis-Hémon	112	A
	Valin	10	B
03	C.E.C.Q.	1324	A
	Black-Lake-Disraéli	39	B
	Thetford-Mines	163	A
	Chaudière	349	A
	Chauveau	494	A
	Charlesbourg	365	A
	Louis-Fréchette	399	A
	Beauport	196	A
	Chutes-Montmorency	64	B

ANNEXE 2
(suite)

RE-GION	NOM DES C.S.-C.S.R.	INSCRIPTION	MODELE
	Pascal-Taché	103	D
	Tardivel	85	A
	Chutes-de-la-Chaudière	99	D
	Lotbinière	54	B
	Des Découvreurs	497	D
04	Victoriaville	200	C
	Jean-Rivard	69	B
	Mauricie	316	A
	Haut-St-Maurice	51	B
	Provencher	29	C
	Des Chênes	249	C
	Vieilles-Forges	443	A
05	Asbesterie	85	B
	Coaticook	45	B
	Magog	56	B
	Morilac	79	B
	Lac Mégantic	70	B
	C.E.C.de Sherbrooke	679	A
	Eastern Townships	78	A
06.1	Blainville-deux-Montagnes	162	D
	Long-Sault	44	C
	Saint-Jérôme	314	E
	Les Ecores	195	A
	Des Laurentides	171	A
	Des Manoirs	200	A
	De l'Industrie	297	A
	Le Gardeur	139	?
	Chomedey-de-Laval	983	A
	Des Mille-Iles	353	A
	Pierre-Neveu	170	A
	Laurentian	32	D
	Laurenval	113	A

ANNEXE 2
(suite)

RE-GION	NOM DES C.S.-C.S.R.	INSCRIPTION	MODELE
	Pascal-Taché	103	D
	Tardivel	85	A
	Chutes-de-la-Chaudière	99	D
	Lotbinière	54	B
	Des Découvreurs	497	D
04	Victoriaville	200	C
	Jean-Rivard	69	B
	Mauricie	316	A
	Haut-St-Maurice	51	B
	Provencher	29	C
	Des Chênes	249	C
	Vieilles-Forges	443	A
05	Asbesterie	85	B
	Coaticook	45	B
	Magog	56	B
	Morilac	79	B
	Lac Mégantic	70	B
	C.E.C.de Sherbrooke	679	A
	Eastern Townships	78	A
06,1	Blainville-deux-Montagnes	162	D
	Long-Sault	44	C
	Saint-Jérôme	314	E
	Les Ecores	195	A
	Des Laurentides	171	A
	Des Manoirs	200	A
	De l'Industrie	297	A
	Le Gardeur	139	?
	Chomedey-de-Laval	983	A
	Des Mille-Iles	353	A
	Pierre-Neveu	170	A
	Laurentian	32	D
	Laurenval	113	A

ANNEXE 2
(suite)

RE-GION	NOM DES C.S.-C.S.R.	INSCRIPTION	MODELE
06.2	Sorel	120	B
	Tracy	108	A
	Chambly	737	A
	St-Jean-sur-Richelieu	370	A
	Brossard	142	B
	Du Goéland	125	A
	Des Cantons	144	A
	Davignon\District of Bedford	146	D
	Valleyfield	121	A
	Vaudreuil-Soulanges	140	A
	L'Yamaska	449	D
	Châteauguay	122	E
	Chateauguay-Valley	110	A
	South Shore	128	C
06.3	Jérôme-le-Royer	232	A
	Lakeshore\Baldwin-Cartier	130	A
	Sault-St-Louis	193	D
	Sainte-Croix	165	D
	C.E.C. de Verdun	140	D
	C.E.P.G.M.	626	A
	C.E.C.M.	2154	A
07	Aylmer	25	B
	Haute-Gatineau	92	A
	Des Draveurs	212	D
	Outaouais-Hull	322	E
	Pontiac	12	B
	Seigneurie	31	B
	Vallée-de-la-Lièvre	95	D
	Western Quebec	73	C
08	Rouyn-Noranda	167	A
	Harricana	100	A
	Abitibi	77	A
	Val d'Or	64	D

ANNEXE 2
(suite)

RE-GION	NOM DES C.S.-C.S.R.	INSCRIPTIONS	MODELE
09	Bersimis	63	B
	Manicouagan	62	A
	Sept-Iles	86	A

***

ANNEXE 3

Liste des C.S.-C.S.R. par catégorie

Plus de 900	entre 400 et 900	entre 200 et 400	entre 100 et 200	moins de 100
MODELE A				
C.E.C.M.	C.E.P.G.M.	Charlesbourg	Beauport	Abitibi
C.E.C.Q.	Sherbrooke	Chicoutimi	Chateauguay	Des Iles
Chomedey-de-Laval	Chambly	Chaudière	Valley	Gaspesia
	Chauveau	Industrie	Cantons	Haute-Gatineau
	Vieilles-Forges	Des Manoirs	Du Goéland	Eastern Townships
		Mille-Iles	Harricana	Manicouagan
		Jérôme-le-Royer	Lac St-Jean	Sept-Iles
		Jonquière	Laurentides	Tardivel
		Louis-Fréchette	Laurenval	Témiscouata
		Mauricie	Lakeshore	
		Rivière-du-Loup	Les Ecores	
		St-Jean-sur-Richellieu	Louis-Hémon	
			Pierre-Neveu	
			Rouyn-Noranda	
			Thetford-Mines	
			Tracy	
			Valleyfield	
			Vaudreuil-Soulanges	
MODELE C				
			Miguasha	De Matane
			La Neigette	Long-Sault
			South Shore	Western Quebec

MODELE D

	Des Découvreurs L'Yamaska	Victoriaville Des Chênes Des Draveurs	Vallée-de-la-Matapédia Pascal-Taché Blainville-deux-Montagnes Davignon Sault-St-Louis Verdun Sainte-Croix	Péninsule Chapais-Chibougamau Chutes-de-la-Chaudière Provencher Laurentian Vallée-de-la-Lièvre

MODELE E

		Saint-Jérôme Outaouais-Hull	Châteauguay	Val d'Or

ANNEXE 4

NOTE

Il n'existe pas de concordance entre les modèles proposés dans le questionnaire et ceux présentés dans le document; en effet, ce dernier traite de l'ensemble des commissions scolaires et des commissions scolaires régionales, qu'elles aient ou non des services d'éducation des adultes, tandis que le questionnaire ne suggère pas de modèle pour les organismes qui ont uniquement des services éducatifs aux jeunes.

HARMONISATION
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
AU SECONDAIRE

Cueillette d'informations

LES MODALITES D'ORGANISATION ET DE GESTION

DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES ET DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES REGIONALES

Direction de la formation
professionnelle
7 octobre 1988

IDENTIFICATION

Région _____

Commission scolaire _____

Nom et titre du répondant ou de la répondante

_____

_____

Téléphone _____

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1- Quel pourcentage représente vos activités de formation professionnelle par rapport à l'ensemble de vos activités?

- 0 à 5% ☐
- 6 à 10% ☐
- 11 à 15% ☐
- 16 à 20% ☐
- 21 à 25% ☐
- 26% et plus ☐

2- Dans quelles activités de formation professionnelle votre commission scolaire intervient-elle?

JEUNES		ADULTES	Nombre de groupes
* D.E.P.	_____	* D.E.S./mention	_____
* C.E.P.	_____	* D.E.P.	_____
* A.S.P.	_____	* C.E.P.	_____
		* A.S.P.	_____
		* F.P./temps partiel	_____
		* F.M.E.	_____
		* Autres	_____

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

3- Existe-t-il des groupes mixtes, jeunes et adultes, dans votre commission scolaire? Si oui, quel en est le nombre?

OUI NON _____

4- Avez-vous mis sur pied une école ou un centre entièrement consacré à la formation professionnelle? Si oui, voudriez-vous le ou les nommer?

_____

_____

MODALITES DE GESTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,
JEUNES ET ADULTES

Parmi les modes d'organisation et de gestion inscrits ci-dessous, cochez celui qui correspond à la situation actuelle de votre commission scolaire.

		MODELES
* Activités de formation professionnelle administrées par deux services distincts rattachés au secteur jeune et au secteur adulte	A	☐
* Activités de formation professionnelle regroupant les jeunes et les adultes et relevant des services éducatifs aux jeunes	B	☐
* Activités de formation professionnelle regroupant les jeunes et les adultes et relevant des services de l'éducation des adultes	C	☐
* Autres modèles	D	☐

Si vous avez un modèle différent de ceux présentés ici, pourriez-vous nous faire parvenir l'organigramme de votre organisme et nous présenter ci-après une description sommaire de ce modèle?

_____

_____

_____

_____

SECTION A

Cette section se destine aux organismes qui ont des activités de formation professionnelle administrées par deux services distincts rattachés au secteur jeune et au secteur adulte (modèle A).

1- Quelles raisons militent en faveur du maintien de la gestion des activités de la F.P., à deux stuctures ou services distincts?

* Bassin de clientèle suffisant ☐
* Structure administrative actuelle satisfaisante ☐
* Problèmes urgents à régler avant de penser à l'harmonisation ☐
* Actuellement, l'harmonisation occasionne plus d'inconvénients que d'avantages ☐
* Autres raisons ☐

_____

_____

_____

_____

2- Ce mode de gestion est-il remis en question ? Si oui, quel modèle de la page 4 vous semblerait le plus intéressant?

_____

_____

3- Existe-t-il sur votre territoire un service régionalisé administrant la formation professionnelle?

* aux jeunes _____

* aux adultes_____

* aux jeunes et aux adultes_____

Si oui, votre commission scolaire participe-t-elle à l'entente?

OUI_____ NON_____

4- Commentaires généraux.

_____

_____

_____

_____

SECTION B

Cette section s'adresse aux organismes qui ont opté pour les modèles B,C ou D.

1- Précisez les raisons qui ont amené votre commission scolaire à privilégier ce modèle.

	PRINCIPALE	SECONDAIRE
* Harmonisation des clientèles pour favoriser l'organisation et le développement de la F.P.		
* Nécessité de rationaliser les équipements		
* Diminution de la clientèle chez les jeunes		
* Diminution de la clientèle chez les adultes		
* Utilisation maximale du personnel enseignant		
* Autres raisons		

2- Quel cheminement a conduit à instaurer ce mode organisationnel?

3- Parmi les périodes suivantes, cochez celle qui correspond à l'implantation de cette nouvelle structure.

Automne 1985 ☐	Hiver 1986 ☐	Printemps 1986 ☐
Automne 1986 ☐	Hiver 1987 ☐	Printemps 1987 ☐
Automne 1987 ☐	Hiver 1988 ☐	Printemps 1988 ☐
Automne 1988 ☐	Hiver 1989 ☐	Printemps 1989 ☐

4- Ciblez les problèmes auxquels vous avez été confrontés et indiquez les solutions que vous avez trouvées.

PROBLEMES	SOLUTIONS
* Application de la convention collective	
* Source de financement	
* Coexistence des jeunes et des adultes au sein d'une même classe	
* Utilisation de programmes différents	
* Personnel enseignant (pédagogue-andragogue)	
* Application d'instructions différentes	
* Autres problèmes	

5- Existe-t-il sur votre territoire un service régionalisé administrant la formation professionnelle aux jeunes et aux adultes?

_____

Si oui, votre commission scolaire participe-t-elle à l'entente?

OUI _____ NON _____

6- Commentaires généraux

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

16-4026
8990-085